



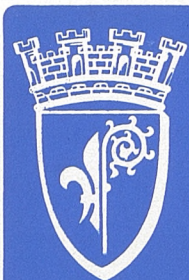
SAINT-CLOUD

LA NOUVELLE
SIGNALISATION
LUMINEUSE
DE SAINT-CLOUD

N° 137 - JUIN 1975



(Photo Y. Trauger)



association
des commerçants
et artisans de
S^t CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats
les commerçants
membres de l'association
Ils se sont groupés
pour mieux vous servir

Monsieur,
vous habitez à Saint-Cloud

.....habilitez-vous à Saint-Cloud

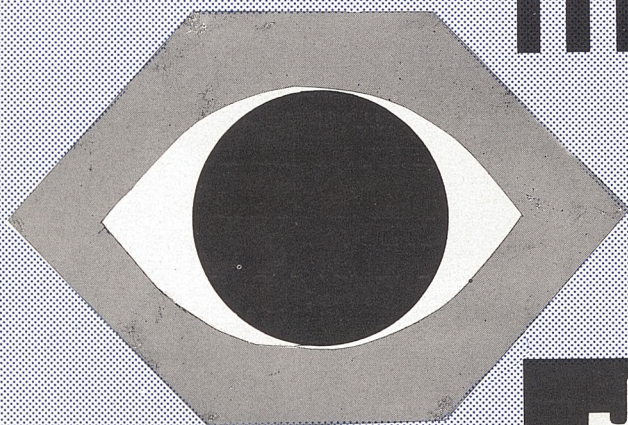
PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

des costumes griffés Cardin, Dormeuil, Guy Laroche..... et à vos mesures (formule industrielle)

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2^{ter} RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99



Toute la Musique

80, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
Tél. 602 44.49

Centre Commercial Albert-1^{er}, RUEIL-MALMAISON
Tél. 749 18.79

- Chaînes compactes à partir de 1 290 F
- Télévisions - Radios - Cassettes
- et un rayon de disques - cassettes classiques - variétés

AKAI

Bang & Olufsen

KEF



KOSS

J.B. LANSING
NATIONAL
Lenco
PIONEER

REVOX
SCHAUB LORENZ
Sansui

SONY
THORENS
UHER

LES MEILLEURES MARQUES AUX MEILLEURS PRIX

EN JUIN-JUILLET SOLDES DE MATERIEL D'EXPOSITION

TÉLÉVISION - RADIO - HIFI - ELECTRO-MÉNAGER

1950 - 1975

25 Années d'expérience à votre Service

Jean LECLERC

vous présente son nouvel Auditorium

Une marque
réputée

PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

Un service après-vente
incomparable

TELECLAIR - RADIO
42, boulevard de la République
SAINT-CLOUD - 602 66.55



ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

Particuliers - Commerces - Industries

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92 SAINT-CLOUD

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 70.72

*Conventionné avec la Sécurité
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAYER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

SAINT-PERON : Coiffeuse Dames

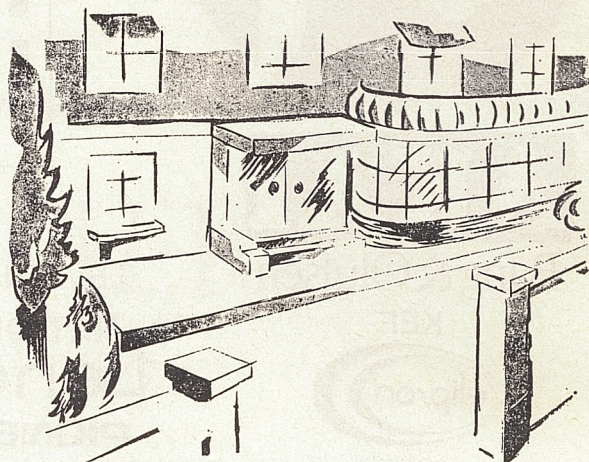
SAINT-PERON : Parfumerie

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD
Tél. 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table

le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking



LE PROPOS DU MAIRE



Le 1^{er} juin 1975

Les premiers résultats du recensement qui vient d'être effectué semblent montrer que la population de Saint-Cloud ne dépasse pas actuellement 28 000 habitants, ce qui marque un léger recul par rapport aux résultats du recensement de 1968.

Cette stabilisation de la population montre à l'évidence qu'il est possible de mettre fin à l'urbanisation sauvage d'une ville et que l'adoption de règles précises pour discipliner la construction permet de mieux organiser l'espace urbain. Comme la réalisation de notre Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs se poursuit, la population de Saint-Cloud disposera dans quelques années d'un cadre de vie amélioré comprenant les équipements nécessaires à la satisfaction des besoins collectifs essentiels.

Une deuxième information mérite d'être portée à la connaissance de tous : c'est l'adoption par le Conseil Municipal le 24 avril dernier du projet de convention avec la S.A.R.E.R. (Société d'Aménagement pour la Rénovation et la Restauration du Centre de Saint-Cloud). Il convient maintenant d'obtenir les approbations nécessaires pour que s'engagent effectivement les travaux. A la rentrée, un numéro spécial du Bulletin Municipal sera consacré au dossier de cette importante opération de rénovation dont vous pouvez consulter les détails et les maquettes à la Mairie.

J'ai déjà eu fréquemment l'occasion de vous entretenir de problèmes financiers, de la réalisation des grands équipements de la ville et de l'activité de votre Conseil Municipal. Permettez-moi aujourd'hui d'appeler tout particulièrement votre attention sur les articles du présent numéro du Bulletin Municipal qui sont consacrés à la situation des personnes âgées et aux différentes formes de solidarité dont elles peuvent bénéficier. Je souhaite qu'au-delà des mécanismes administratifs ou des dispositifs d'aide, l'amélioration de la situation des personnes âgées de notre ville résulte d'un effort collectif de compréhension et de générosité. Tous ceux qui souhaitent faire de Saint-Cloud une ville accueillante et agréable à vivre répondront, j'en suis sûr, à cet appel.

Woycode

Jean-Pierre FOURCADE

sommaire

■ Le propos du Maire	3
■ Conseil Municipal	5, 6, 7, 8
■ Participation de la population à l'activité municipale	8, 9
■ Manifestations communales	10, 11, 12, 13, 14
■ Interview de M. CHAFFRINGEON, nouveau Commissaire de Police de Saint-Cloud	14
■ Urbanisme :	
— Saint-Cloud - Rénovation	15
— Liste des permis de construire	15
■ Transports :	
— Le Busphone	16
— Environnement	17
— Les travaux entrepris par la S.N.C.F.	17
■ Personnes du 3 ^e âge, savez-vous que	18, 19
■ Vie culturelle	20, 21
■ Vie des Associations	22, 23, 24, 25, 26
■ Informations pratiques	26, 27, 28
■ Carnet	28
■ Sports	29, 30, 31
■ Etat-civil	32

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

Abonnements

Annuels	4 F
De soutien	10 F

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 MARS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU 30 JANVIER 1975

ADOpte A L'UNANIMITE, compte tenu
de l'observation présentée par M. MEL-
LINET.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

dit son regret de ne pouvoir soumettre à cette séance le « dossier de réalisation de ZAC-Centre » qui nécessite quelques mises au point qui seront précisées par M. CUNY,

évoque le problème de l'autoroute circulaire A 86 et des répercussions de son abandon éventuel pour la commune de Saint-Cloud.

M. BASSINET

évoque les opérations de recensement de la population qui se terminent cette semaine,

rappelle les prochaines manifestations du Souvenir :

— 19 mars, cérémonie du Souvenir à 18 h 30 devant le Monument aux Morts, organisée par la F.N.A.C.A.,

— 23 mars, dernière cérémonie au Mémorial des Rapatriés à 11 h organisée par « Municipalités et Souvenir ». Cette manifestation sera reprise à partir de l'an prochain par le Souvenir Français,

— 27 avril, commémoration de la déportation avec exposition sur les camps au musée-bibliothèque, en collaboration avec la M.J.C.,

— 8 mai, 30^e anniversaire de la Victoire, organisé par le Comité d'Entente des Anciens Combattants, la cérémonie revêtira cette année un éclat particulier,

donne la parole à Mme OHRESSER, Conseiller Municipal, qui fait le compte rendu du Comité de son quartier en date du 5 février,

rappelle que le prochain comité de quartier aura lieu le 19 mars, à l'Ecole de Montretout.

M. CUNY

informe que, contrairement à ce qui avait été dit lors du dernier Conseil Municipal concernant la rénovation du Centre, la convention définitive ne sera pas soumise ce soir à approbation. Il précise qu'il n'y a pas désaccord avec l'aménageur sur le fond, mais que certains points doivent être précisés. Il s'agit des points suivants :

- parti architectural,
- rapport entre les habitants de la ville et l'aménageur,
- incidences financières,
- garanties.

Cette convention qui va faire l'objet de nouvelles réunions de travail avec l'Aménageur et la Direction de l'Equipement sera présentée au prochain Conseil.

Mme BRUNAU précise

● que les travaux de la crèche avancent à un rythme satisfaisant, ainsi que ceux de l'école maternelle du Centre,

● que pour l'H.L.M. de Montretout les entreprises installent le chantier,

● que les travaux sur le terrain de l'Avre auraient dû commencer cette semaine. A la suite des sondages qui font apparaître que des difficultés de terrassement sont à prévoir, une solution de rechange sera proposée à la prochaine municipalité,

● que des sanitaires sont installés sur le terrain de boules,

fait part de l'avancement de certains travaux de voirie :

● aménagement du carrefour Magenta terminé,

● aménagement en cours du carrefour République-Camp Canadien,

● travaux de renforcement du boulevard Jules-Peltier terminés et mise en chantier de la réfection de la chaussée,

● prolongation de la rue de l'Yser jusqu'à la rue de la Verrière envisagée avec l'accord de l'Equipement,

● travaux des égouts des rues des Chalets et de la Passerelle et de l'avenue de Nancy sont en bonne voie,

évoque les problèmes de circulation

● perturbation de la circulation place Clemenceau en raison des travaux,

● aménagement de la circulation, sans toucher le Centre-Ville, pour permettre l'accélération des travaux du doublement du tunnel,

● arrêté réglementant le stationnement avenue Foch,

● transfert des parcmètres du boulevard Sénard à l'avenue Foch,

● zone bleue à la suite de parcmètres rue Gounod,

● surveillance du stationnement sauvage.

M. LOUGOVOY

Activités scolaires

précise qu'une réunion aura lieu la semaine prochaine pour les inscriptions dans les écoles maternelles pour la prochaine rentrée,

fait part de la réunion de la Caisse des Ecoles du 24 février au cours de laquelle le budget primitif 75 a été voté et des décisions prises concernant le prix de fréquentation pour les enfants du centre aéré Gounod et pour les garderies maternelles du Centre et de Montretout. La question de l'indemnité à verser aux directeurs d'écoles pour les études surveillées a été réglée sous la forme de l'attribution d'un forfait d'heures supplémentaires,

signale qu'à l'avenir, lorsqu'il y a manque de neige à Tamie, il y aura un double système :

● séjour de plein air à Tamie,

● séjour dans des stations plus enneigées par location,

rappelle que pour la première fois l'inscription dans les colonies de vacances s'est faite par tirage au sort, en présence de représentants des associations de parents d'élèves.

Activités sportives

fait part que la semaine sportive qui n'avait pu avoir lieu l'an dernier se déroulera cette année du 24 mai au 1^{er} juin,

signale que la commune de Saint-Cloud a dorénavant un club champion départemental, le club de hand-ball.

M. ARNAUD

informe qu'il a pris des contacts pour savoir dans quelle mesure la crèche prévue dans la ZAC-Centre pourrait être une crèche départementale,

fait savoir que le tournoi de bridge organisé au C.E.T. Santos Dumont au profit du B.A.S. a rapporté 2 500 F, somme qui sera utilisée pour une promenade en bateau-mouche pour les personnes âgées,

informe que le B.A.S. se propose d'organiser une promenade en juin à Pithiviers pour les anciens et **que les vacances au Houleme auront lieu du 4 au 23 septembre,**

précise que le repas de l'amitié, offert par la ville, aura lieu le 31 mai au C.E.T. Santos Dumont,

fait part de la décision du B.A.S. de prendre en charge une fois par mois le blanchissage d'une paire de draps, pour les bénéficiaires de l'aide ménagère à domicile.

M. LE LUHANDRE

rend compte des élections des délégués des marchands forains dont le mandat était expiré.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

- Signature en régularisation, d'une

convention entre la ville de Saint-Cloud et l'association l'« Ecole de Musique de Saint-Cloud » pour l'enseignement musical dans les écoles maternelles de Saint-Cloud.

● Signature d'un marché de gré à gré avec l'entreprise Philippe MIONET ROSSIGNOL dont le siège social est à Montesson-la-Borde, 214, avenue Gabriel-Péri pour la démolition des hallettes du marché de Montretout et des annexes, en vue de la libération du sol et du sous-sol, nécessaire à l'exécution des travaux de construction d'un immeuble H.L.M. et d'un marché couvert.

● Signature en régularisation d'un marché de gré à gré avec la S.A. SINALAC, 37, rue du Docteur-Goldstein, 95410

Grosloy, pour la fourniture de produits d'entretien divers — année 1975 — pour les bâtiments communaux et scolaires.

● Signature en régularisation, d'une police d'assurance « Tous risques expositions » pour le Musée d'Histoire locale de la ville de Saint-Cloud avec la Société La Concorde, 5, rue de Londres, 75009 Paris, ayant pour intermédiaire SERTAC Service technique d'assurance conseil, 46, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

Autorisation permanente de signature d'avenants à cette police.

DELIBERATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1° a) **ADOpte** l'avant-projet de construction d'un groupe scolaire dans la ZAC Fouilleuse,

b) **ADOpte** le cahier des clauses administratives particulières imposées au Concepteur, pour les travaux d'aménagement de l'Ecole de Musique, et procède à la désignation d'un architecte.

2° a) **DECIDE** de la réactualisation du programme présenté en 1974 pour les travaux de voirie (op. n° 2 du P.Q.E.) et **AUTORISE** la mise en adjudication de premiers travaux; il s'agit des projets suivants:

● mise en état de viabilité de la rue de la Source,

● élargissement rue Coutureau et aménagement carrefour « Coutureau-Armengaud »,

● réfection complète de la rue Bucourt.

b) **AUTORISE** M. le Maire à signer un avenant n° 2 au marché passé avec l'entreprise BOTTE pour la consolidation du sous-sol et des fondations du boulevard Jules-Peltier,

c) **AUTORISE** M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec l'entreprise PLANTIVAUD pour l'entretien et les grosses réparations des voies communales.

3° a) **DECIDE**, à compter du 1^{er} janvier 1976 d'appliquer à la taxe d'habitation le

montant des abattements fixés ci-après : minimum de loyer : 1 740 F au lieu de 1 460 en 1974,

charges de famille : 1 300 F au lieu du 930 en 1974, 1 740 F à partir de la troisième personne.

b) **DECIDE** de rembourser la somme de 23 904 F au syndicat des co-propriétaires « Les bureaux de la colline de Saint-Cloud » pour frais d'enlèvement des ordures ménagères, en régularisation d'un double versement le 1^{er} semestre 1973.

c) **AUTORISE** M. le Maire à signer un avenant n° 2 avec la S.A.R.L. OFRANET pour le nettoyage des bâtiments communaux jusqu'au 1^{er} juillet 1975,

DEMANDE qu'un nouvel appel à la concurrence soit lancé en mai 1975 pour les dits travaux d'entretien (période 1975-1976).

d) **AUTORISE** M. le Maire à signer un avenant n° 1 à la convention de gestion Ville de Saint-Cloud - Association des résidences pour personnes âgées (ARE-PA) portant sur la prolongation du bail emphytéotique.

4° a) **DECIDE** de modifier la délibération du 12-9-74 qui autorisait M. le Maire à contracter un emprunt de 1 020 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Versailles pour la construction de la crèche, la durée du prêt étant limité à 20 ans au lieu de 30.

b) **DECIDE** de modifier la délibération du 12-9-74 qui autorisait M. le Maire à contracter un emprunt de 620 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Versailles

pour la construction de sanitaires et vestiaires-douches au stade du quai Carnot, ces travaux étant considérés comme travaux neufs et non comme grosses réparations.

5° a) **DECIDE** de l'affectation des fonds provenant du fonds scolaire départemental des établissements d'enseignement public et

SOLLICITE du Conseil Général des Hauts-de-Seine l'acceptation du programme d'utilisation.

b) **LANCE un appel d'offres pour la fourniture de repas dans les restaurants scolaires, le centre aéré et le foyer-logement pour personnes âgées.**

c) **DECIDE** de désaffecter 4 classes et 1 bureau de l'ancien C.E.S. Municipal rue des Ecoles, au profit de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

d) **DECIDE** de désaffecter une classe de l'ancienne école maternelle du Centre et de la transformer en salle municipale mise à la disposition des associations locales ou privées quand celles-ci revêtent un caractère éducatif.

e) **DECIDE** de désaffecter provisoirement un bâtiment préfabriqué à l'école maternelle de Montretout pendant la construction du H.L.M. de Montretout et de le mettre à disposition du comité d'entraide sociale de Saint-Cloud.

6° a) **FIXE** le montant des indemnités journalières du personnel d'encadrement des colonies de vacances du centre alpin de Tamie et

DECIDE de rembourser les frais de transport aller et retour des personnels d'encadrement suivant le tarif SNCF de leur domicile au lieu de départ.

b) **DECIDE d'étendre le bénéfice de la prime d'installation aux agents titulaires mutés à Saint-Cloud, lorsqu'ils ne l'ont pas déjà perçue.** La date de titularisation de ces agents ne devra en aucun cas être antérieure au 1^{er} janvier 1969.

7° **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention avec l'U.A.S. Saint-Cloud.

QUESTIONS DIVERSES

● **DECIDE** de donner un avis favorable à la demande de transformation de l'association libre des propriétaires de l'avenue de Nancy à Saint-Cloud en association syndicale autorisée.

fait le point sur l'état actuel du cimetière de la ville; il reste 370 emplacements, la procédure de reprise des concessions engagée il y a 3 ans concerne 312 emplacements, à raison d'une cession moyenne de 150 emplacements, le cimetière serait saturé dans 4 ans environ. Par délibération en date du 27 juin 1974, le Conseil Municipal a décidé l'adhésion au Syndicat intercommunal pour la création d'un cimetière-parc envisagé par le district urbain de Bures-Orsay.

M. CUNY précise qu'une réserve de terrain a été inscrite au plan d'occupation des sols par mesure de précaution supplémentaire.

M. BASSINET estime nécessaire d'informer la population sur les conditions d'incinération.

SÉANCE DU 24 AVRIL

I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 MARS 1975

ADOpte A L'UNANIMITE, compte tenu de l'observation présentée par M. VINSON.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

M. BASSINET donne l'état des résultats du recensement de la population :

RECENSEMENT DE LA POPULATION	1968	1975
Nombre d'immeubles	2 903	3 111
Résidences principales	9 312	10 510
Résidences secondaires	191	512
Population municipale	28 019	28 240
Population comptée à part (chantiers - internats)	537	298
Population légale totale	28 556	28 538

signale qu'un crédit de 20 000 F, en livres, a été allouée à la Bibliothèque municipale par le Secrétariat d'Etat aux Universités.

fait part du calendrier des diverses manifestations prochaines :

● 6 mai : Concert par disques organisé par les Concerts de SAINT-CLOUD, en Mairie à 21 h.

● 8 mai : 30^e anniversaire de la victoire.

● 13 mai : Concert par l'ensemble instrumental de l'Île de France, à Stella Matutina à 21 h.

● 14 mai : Concert de jazz avec Claude Bolling, à l'auditorium de l'École allemande, rue Pasteur, à 21 h.

● 24 et 25 mai : Kermesses des Papillons Blancs et de l'École Saint-Joseph.

● 28 mai : Conférence par Michel PERICARD à 21 h à la M.J.C. « l'Île de France défigurée ? ».

donne la parole à M. GAUDICHON et à M. VINSON qui font le compte rendu des comités de quartier ayant eu lieu respectivement le 19 mars et le 16 avril.

M. CUNY

signale qu'il n'a pas de communication à faire, en dehors des questions qui figurent à l'ordre du jour et qui seront présentées à la suite.

Mme BRUNAU

donne des précisions sur les différents travaux en cours ou en préparation.

● ceux du gymnase A' du C.E.S. Gounod, de l'école maternelle des Coteaux et de la cuisine de l'école de Montretout commenceront dès le début des vacances scolaires.

● ceux de l'école maternelle du Centre se déroulent d'une façon satisfaisante.

● ceux de la crèche seront terminés en juin. Il restera l'ameublement.

● ceux des H.L.M. de Montretout commencent. Sous l'immeuble, seraient groupés les commerçants ayant des installations fixes, l'autre partie du marché pourrait être aménagée en halle ouverte pour des concerts ou manifestations.

● les travaux du nouveau tunnel de l'autoroute se poursuivent et la S.N.C.F. procède à la 2^e phase de la surélévation du pont sur la N 185.

● les travaux de la place Clemenceau suivent un rythme satisfaisant par rapport à l'importance des aménagements. Les nuisances sont aussi réduites que possible et l'aménagement du quai Carnot se poursuit.

● une nouvelle signalisation des rues, édifices publics et résidences, par plaques lumineuses est installée désormais sur toute la ville.

M. LOUGOVOY

Activités scolaires

précise qu'une garderie fonctionnera les jours de congé et de conférences pédagogiques

donne des indications concernant les prévisions d'effectifs scolaires pour l'année scolaire 1975-1976. Une enquête est actuellement en cours.

Activités sportives

confirme l'an prochain l'ouverture :

● d'un double système de classes d'hiver

— de plein air à TAMIE

— de ski dans une colonie enneigée

● d'une classe de mer à SAINT-BREVIN

informe que le calendrier de la semaine sportive est établi et sera affiché.

signale que l'équipe « Minimes de Handball », du centre d'initiation sportive (Caisse des écoles) est championne départementale de l'Union sportive de l'enseignement primaire pour 1975.

Docteur ARNAUD

donne les différents critères d'inscriptions pour l'admission au foyer-logement pour personnes âgées et précise que le studio-témoïn pourra être visité entre le 15 juin et le 1^{er} juillet.

fait part d'une suggestion de demande de prêt par l'A.R.E.P.A., garanti par la

Ville, pour pouvoir entreprendre les travaux d'aménagement.

informe des nouvelles dispositions pour l'obtention des cartes émeraude (réseau R.A.T.P.) et turquoise (réseau S.N.C.F.). Incriptions au B.A.S.

rappelle que le repas de l'amitié aura lieu le 31 mai, à 12 h 30, au C.E.T.

signale que grâce au don des organisateurs du tournoi de bridge un goûter sera organisé au Jardin d'acclimatation pour les personnes âgées.

M. LE LUHANDRE

rend compte du séjour et de la réception en Mairie des commerçants allemands et des jeunes gens du collège Aloisius de GODESBERG, le 13 avril.

informe de la visite du Maire de WINDSOR le 18 avril qui a remis à la Ville la plaque du jumelage des villes de MAIDENHEAD et WINDSOR.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Signature en régularisation, d'un contrat de fourniture de gaz destiné à l'alimentation de la chaufferie du groupe scolaire des Coteaux, la production de l'eau chaude sanitaire et les usages annexes, avec le Centre de distribution du gaz dans la proche banlieue de Paris : 22-26, rue de Calais, 75436 Paris. Cedex 09.

— Signature en régularisation, d'une Convention d'occupation de 4 classes et d'un bureau, avec l'École normale supérieure de Saint-Cloud, dans les locaux de l'école mixte du Centre, rue des Ecoles à Saint-Cloud, précédemment occupés par l'ancien C.E.S. municipal.

— Recouvrement de participation, 15, rue Dailly à Saint-Cloud.

— Arrêté concernant un contrat d'hébergement passé avec la Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine pour une colonie de vacances maternelles en juillet 1975.

— Signature en régularisation d'un avenant au contrat signé le 3 janvier 1972, avec la Société de gestion d'hôtels et restaurants (SOGERES), 148, avenue de Malakoff, 75116 Paris.

— Signature d'un marché de gré à gré avec le Comptoir régional de papeterie, 4, rue des Défenseurs-de-Verdun, 94130 Nogent-sur-Marne, pour la fourniture de papeterie, matériels didactiques, livres classiques, peintures et articles assimilés, pour les écoles de la ville de Saint-Cloud - année scolaire 1975-1976.

— Contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances en juillet 1975.

DELIBERATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

1^o par 25 voix et 1 abstention des 26 membres présents ou représentés,

PROPOSE à M. le Préfet des Hauts-de-Seine la nomination de Mme Pierre BARTHELEMY comme membre du Conseil d'administration des Etablissements hospitaliers de Saint-Cloud.

2^o à l'unanimité

Sous la présidence de M. René BAS-SINET, Premier Adjoint,

Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des finances et du plan,

a) DECIDE d'approuver le Compte administratif de la Ville pour les opérations financières de l'exercice 1974.

b) DECIDE d'approuver le Compte administratif du service de l'assainissement pour les opérations financières de l'exercice 1974.

c) ADOPTE les virements de crédits (exercice 1974) suivant le détail ci-dessous :

à prélever :
au 914/237.01 : Subvention d'équipement en capital .. — 20 493,32
à ajouter :

au 911/1300 : Subvention d'équipement casernement des sapeurs pompiers + 20 493,32

à prélever :
au 940.310/660.1 : Fêtes et cérémonies — 5 477,15

à ajouter :
au 942.1/6406 : Contingent pour service d'incendie .. + 5 477,15

d) EMET un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du trésorier principal, receveur municipal de la ville de Saint-Cloud pour les opérations

de l'exercice 1973, sous réserve de l'apurement de ce compte par la Cour des Comptes.

3° par 25 voix et 1 abstention des 26 membres présents ou représentés.

a) **CONFIE** la réalisation de la **ZAC-CENTRE** à la **Société de restauration et de rénovation de Saint-Cloud (SARER issue des sociétés UFI-UFIC)** 31, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

ADOpte à cet effet le dossier de réalisation annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer la Convention,

DEMANDE à M. le Préfet des Hauts-de-Seine

● d'approuver ou de faire approuver :
— le programme, l'échéancier et les modalités de financement des équipements publics,

— le plan financier prévisionnel,
— la convention.

● de prendre en considération le PAZ et le soumettre à enquête publique en vue de son approbation.

● et d'assurer l'octroi des subventions d'Etat pour la construction des voiries secondaires de l'opération.

à l'unanimité,

b) AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 3 à la Convention du 29-6-72 avec le Bureau d'Etudes et de Réalisations Urbaines (BERU) dont le siège social est à Bagneux, 157, rue des Blains, prolongeant jusqu'au 31 décembre la mission de cet organisme en tant que conseiller technique.

c) **PROPOSE** d'inscrire à l'**Inventaire des sites des quartiers anciens, le quartier du Centre-Ville** dont le périmètre de protection est défini par un trait rouge sur le plan joint à la délibération,

la protection portant également sur les façades et clôtures situées en bordure de ces voies et places.

d) **DECIDE** d'acquiescer à l'amiable, la propriété des consorts MAUBAN, 17, rue Dailly à Saint-Cloud, cadastrée section AH n° 197 pour 1 202 m² environ au prix de huit cent mille francs toutes indemnités comprises.

DECIDE d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié.

SOLLICITE la D.U.P. en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public.

4° par 25 voix et 1 abstention des 26 membres présents ou représentés.

APPROUVE le déclassement total d'une portion de la rue de Montretout en vue de son aliénation dans la partie entre l'avenue Foch et la limite séparative des propriétés n° 15 bis et 17, rue de Montretout, telle qu'elle figure au plan joint au dossier.

AUTORISE le Maire à procéder à l'aliénation de la partie déclassée de la dite rue de Montretout.

5° à l'unanimité

a) DECIDE d'autoriser M. le Maire à signer un avenant n° 1 à la convention de la ZAC Fouilleuse ayant pour objet la modification de l'article 5.

b) AUTORISE M. le Maire à réaliser 2 emprunts :

— 500 000 F avec la Société ABEILLE - I.G.A.R.D.

— 500 000 F avec la Société LA PAIX - A.I.R.D.

à signer une convention avec la S.C.I. Les parcs de Saint-Cloud pour remboursement de la différence de taux d'intérêts.

6° a) ADOpte le nouveau barème pour le calcul des indemnités représentatives de logement des enseignants ne bénéficiant pas du logement en nature, tel qu'il a été fixé par le Conseil départemental de l'Enseignement primaire dans sa séance du 18 mars 1975.

b) **DECIDE**

● de fixer à 30 F le montant de la participation journalière des familles pour les colonies de vacances

● de conserver une somme forfaitaire de 50 F sur l'acompte versé au moment de l'inscription en cas d'annulation par la famille, sauf cas de force majeure.

c) DECIDE d'attribuer aux cours professionnels obligatoires des lycées Jules-Ferry et Marie-Curie de la ville de Versailles, au titre de participation aux frais de gestion, un crédit de 488 F en faveur d'un élève de Saint-Cloud.

7° DECIDE le versement par la ville au titre de 1975 d'une cotisation annuelle de 30 F par agent adhérent à la Mutuelle Générale et le principe du versement annuel d'une cotisation en faveur des adhérents à la Mutuelle selon les taux qui seront demandés par la section interdépartementale au début de chaque année.

QUESTIONS DIVERSES

● DECIDE de créer à compter du 1^{er} juin 1975 un emploi de puéricultrice diplômée d'Etat.

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 29 MAI à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.

PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

COMITE DE QUARTIER N° 5

Le mercredi 19 mars, M. CUNY, et Mme BRUNAU, maires adjoints, Mme FAUQUENOT et M. GUAY, conseillers municipaux, assistaient au comité de quartier n° 5, présidé par M. GAUDICHON, conseiller municipal. Devant un public nombreux, M. GAUDICHON fit tout d'abord un bref rappel des projets et réalisations du quartier et des alentours, après quoi les habitants prirent la parole.

Problème du cimetière

Un habitant concerné avait apporté un plan détaillé représentant le cimetière actuel et les projets d'extension : 1 800 m² environ entre l'avenue Foch et la rue Ferdinand-Chartier. Ce projet, dit-il, fera disparaître de nombreux arbres et ne résoudra le problème des places dans le cimetière que pour une très courte période car la surface libérée permettrait de n'installer que 250 à 300 caveaux. M. CUNY précisa que cette opération avait été discutée lors de l'élaboration du P.O.S. et présentée aux précédents comités de quartier, qu'il était parfaitement conscient de l'insuffisance à long terme de la solution d'agrandissement prévue,

proposée par la Municipalité, mais que cette mesure était nécessaire avant l'aboutissement des études en cours de réalisation d'un cimetière intercommunal, seule solution valable pour les habitants mais qui pose de réels problèmes.

Une autre solution possible serait l'incinération, mais tous les esprits en France ne sont pas encore prêts à accepter cette formule.

Le Centre Commercial de Montretout

Les habitants pensent en général que cette réalisation est nécessaire car les commerces sont très nettement insuffisants dans le quartier, mais certains riverains envisagent avec quelque appréhension le déclassement d'une partie de la rue de Montretout, rendu nécessaire pour ne pas couper en deux le Centre.

Le stationnement

Le problème se pose de façon aiguë :

- aux abords de l'hippodrome, les jours de courses,

- près de l'école de Montretout,
- avenue Foch, notamment les jours de marché.

En ce qui concerne l'hippodrome, Mme BRUNAU expliqua que les cars et les

taxis stationnent désormais à l'intérieur du champ de courses et que d'autres mesures seront appliquées graduellement.

Quant à la rue René-Weill, elle sera prochainement interdite à la circulation un quart d'heure, pour les entrées et les sorties des élèves.

Avenue Foch, un arrêté a été pris autorisant le stationnement unilatéral du côté du marché et 10 parcmètres environ sont prévus.

Le marché, installé maintenant sur la place de l'église Stella Matutina, recueille l'approbation générale. La grande majorité des habitants et de nombreux commerçants voudraient même qu'il reste définitivement à cet endroit, mais cela pose des problèmes d'hygiène, de circulation et de riverains, et, pour l'instant, cette installation reste provisoire.

Mme BRUNAU répondit aussi à de nombreuses questions concernant les trottoirs constamment ouverts et refermés. Elle expliqua que les P.T.T. faisaient à l'heure actuelle d'importants travaux pour l'amélioration du téléphone et que les réseaux d'eau et de gaz étaient si vulnérables à Saint-Cloud que les entreprises étaient malheureusement très souvent obligées d'intervenir.

Elle précisa qu'aucun travail de ce genre n'étant prévu rue Bucourt, celle-ci serait refaite avant l'été.

Mme BRUNAU donna également des précisions sur la restructuration de l'école primaire et la construction de la crèche avant d'annoncer que la Municipalité envisageait de retirer les bâtiments préfabriqués pour rétablir en partie le terrain de sports.

En dernier lieu, M. CUNY et M. GAUDICHON firent un bref exposé sur l'amélioration des transports en commun de Saint-Cloud. Les habitants de ce quartier sont très satisfaits des services rendus par le minibus 360 et ils attendent la mise en service des busphones, pour résoudre le problème des liaisons entre le parc, le haut et le bas de Saint-Cloud.

COMITE DE QUARTIER N° 4

Le 16 avril, à l'école du Val-d'Or, rue Michel-Salles, les habitants du quartier s'étaient réunis autour de leur responsable, M. VINSON, conseiller municipal, qui était entouré de M. BASSINET, de M. CUNY et de Mme BRUNAU, maires adjoints, et de M. LEYMARIE, conseiller municipal.

Dès le début, le dialogue s'engagea d'une façon très directe et Mme BRUNAU, commentant les plans exposés, fit le point sur les travaux en cours.

Les terrains de l'Avre

Ces terrains, dont la ville de Paris reste propriétaire, ont été loués à titre précaire à la Commune qui s'est engagée à n'y faire aucun équipement lourd et à les libérer si l'extension des réservoirs de l'Avre devenait nécessaire.

C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de conserver la partie boisée qui sera aménagée, de créer une grande pelouse qui servira de terrain d'ébats pour les enfants et de transférer le long de la rue du Camp-Canadien les jardins ouvriers qui, jusqu'à présent, étaient disséminés sur toute la surface.

Ainsi 7 000 m² d'espaces verts supplémentaires seront bientôt ouverts aux habitants du quartier qui pourront profiter aussi d'un terrain de jeux pour les tout jeunes enfants — où les jeux de ballon seront interdits — 27, rue du Mont-Valérien et, l'an prochain, de 5 000 m² de parc public aménagé dans la résidence Marie Bonaparte.

Le carrefour boulevard de la République-rue du Camp-Canadien

Les travaux sont pratiquement terminés. Le boulevard de la République a été agrandi et doté d'un terre-plein central suffisamment large pour être planté d'arbres ; le long de la résidence Delta des parkings latéraux, une nouvelle station-service et le parking du marché entouré de verdure ont été aménagés ; le carrefour sera également doté de feux.

Le débat fut très animé lorsque Mme BRUNAU demanda aux habitants s'il fallait maintenir tels quels les quelques pins déjà existants ou demander aux services de l'Equipement de replanter de beaux arbres.

Le problème fut mis aux voix et une large majorité choisit la solution de l'ave-

nir c'est-à-dire la possibilité de planter de nouveaux arbres, craignant que la ligne des pins qui subsistent, dont deux sont très abimés, n'empêche la réalisation d'un projet plus ambitieux pour l'avenir.

Le carrefour rue Caroline - rue des Villarmains - boulevard de la République rue Henri-Regnault - rue de l'Avre

L'aménagement de ce carrefour très dangereux a été demandé dès le premier comité de quartier. Le problème étant très complexe à résoudre, de nombreuses propositions ont été étudiées avec l'Equipement. L'aménagement d'un terre-plein central vient d'être décidé, en dépit des détours qu'il imposera à la circulation.

Le groupe scolaire de la Z.A.C. Fouilleuse

Mme BRUNAU commenta la maquette de cette école dont la construction devrait commencer à l'automne prochain et qui a été conçue pour permettre un éventuel agrandissement si le besoin s'en faisait sentir d'ici quelques années. Elle comprendra 4 classes maternelles et 5 classes primaires, séparées par des ateliers de travail, une bibliothèque, une vaste cantine, des locaux pour les activités du mercredi, un gymnase de type B qui sera ouvert au public en dehors des heures scolaires, et tous les équipements nécessaires pour que les enfants et les enseignants y soient heureux.

Cette école, dont la conception a bénéficié des recommandations des Directeurs des autres groupes scolaires de la ville, sera réservée en priorité aux enfants qui habiteront les nouveaux immeubles de la Z.A.C. Fouilleuse.

Puis on parla de la fermeture de certaines classes dans les écoles qui souffrent d'un manque de renouvellement des effectifs, des transports et en particulier du busphone dont M. CUNY expliqua le fonctionnement et annonça la mise en service en septembre prochain, des différents bâtiments, autres que l'école, qui se construisent sur la Z.A.C. Fouilleuse.

Il fut aussi question du central téléphonique 771. Son fonctionnement difficile a provoqué les interventions personnelles de M. FOURCADE auprès du Ministre des P.T.T. et des associations de consommateurs auprès du chef de centre. Ce central, d'un modèle nouveau, a les maladies de l'enfance, elles sont guérissables !

COMITE DE QUARTIER N° 6

Le 30 avril dernier, M. VOIZARD, conseiller municipal, avait réuni les habitants du quartier n° 6 venus nombreux poser des questions à M. CUNY, maire adjoint chargé de l'urbanisme, le Dr ARNAUD, maire adjoint chargé des affaires sociales, Mme FAUQUENOT et M. CHAR-TIER, conseillers municipaux.

M. VOIZARD donna d'abord un certain nombre de détails sur les travaux en cours dans le quartier :

■ *rue Joseph-Lambert* : après l'installation de la canalisation d'eau, la rue sera refaite,

■ *rue Maurice-Ravel* : les travaux sont terminés,

■ *avenues de Nancy, des Chalets, de la Passerelle* : les travaux de réfection des égoûts touchent à leur fin,

■ *avenue du Général-Leclerc* : l'élagage des arbres est en cours,

■ *à l'école de Montretout* les travaux d'aménagement des cuisines commenceront cet été et seront terminés en décembre prochain.

Les questions posées par les participants portèrent surtout sur les problèmes de circulation et d'environnement.

L'aménagement du carrefour Magenta, s'il facilite la circulation, pose certains problèmes aux riverains et même aux usagers qui pensent qu'il faudrait supprimer la ligne blanche continue rue Gounod, à la hauteur de la résidence Symphonie et la remplacer par une ligne discontinue car l'étroitesse de la rue et les camions trop souvent garés à cet endroit obligent les automobilistes à la franchir et donc à être en infraction permanente. M. CUNY expliqua que la rue Gounod était une voie nationale, que les décisions étaient donc prises au niveau de la Direction départementale de l'Equipement et que la Municipalité ne pouvait que suggérer des aménagements.

Avenue du Général-Leclerc, les habitants seraient heureux que les arceaux soient moins hauts et moins nombreux pour permettre le passage éventuel d'ambulances et de camions de déménagement, en particulier devant le 12.

Rue de la Porte-Jaune, les automobilistes aimeraient que les carrefours dangereux parce que sans visibilité soient signalés, les piétons de leur côté attendent la réfection des trottoirs et l'élagage des arbres.

Rue Edeline. Cette petite rue, très étroite, sert malheureusement de « raccourci » aux automobilistes qui viennent de Ville-d'Avray et qui veulent éviter la place Magenta, et de parking permanent, ce qui pose de gros problèmes aux piétons et aux habitants qui, souvent, ne peuvent même plus sortir de chez eux.

Campagne pour une ville propre

Peu nombreux sont les gens qui respectent les consignes d'hygiène, ferment hermétiquement leurs poubelles, les sortent juste avant le passage des éboueurs et n'entassent pas leurs cartons dans la rue n'importe quand, pour s'en débarrasser.

Ce laissez-aller est particulièrement frappant villa Pasteur et les riverains se plaignent également du mauvais entretien de la rue Laval.

La Municipalité va sans doute acheter une balayeuse automatique mais les nettoyeurs ne suffiront pas si personne ne se préoccupe de son propre environnement.

L'action sociale municipale

Le Dr ARNAUD parla de l'état d'avancement des travaux de la crèche et du foyer-logement qui ouvriront à la rentrée prochaine, de la reconstruction de Lelégard, et de toutes les possibilités offertes par le Bureau d'Aide Sociale aux habitants de Saint-Cloud les moins favorisés.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

□ L'ACCUEIL A SAINT-CLOUD

Une foule nombreuse se pressait dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Saint-Cloud le 22 février dernier.

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller général des Hauts-de-Seine et Mme FOURCADE, entourés des membres du Conseil Municipal et des hôtesses du service d'accueil recevaient les nouveaux habitants de Saint-Cloud. Les hôtesses bénévoles animaient la réception : tout avait été organisé par leurs soins : les gerbes de fleurs qui décoraient la salle, les « badges » de différentes couleurs par quartier — qui étaient remis à chaque couple à l'entrée — permettant ainsi aux nouveaux arrivants de se retrouver « en voisins » et de faire connaissance.

Au début de la réunion, M. FOURCADE prit la parole pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, puis il remercia les hôtesses qui se mettent sans cesse à la disposition des habitants et leur fournissent tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin pour mieux connaître St-Cloud grâce à un fichier complet qu'elles mettent constamment à jour,



L'arrivée (Photo Dominique Bassinet)

enfin il présenta les membres du Conseil Municipal et les responsables de chaque quartier avant d'inviter les participants à se retrouver et à faire connaissance autour du buffet.

Permanences de l'accueil le jeudi de 14 h à 17 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 h à la Mairie.

LE MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE

Exposition « 14 siècles d'histoire de Clodoald à Charles de Gaulle »

Cette exposition inaugure notre Musée d'Histoire Locale installé maintenant 17, rue du Mont-Valérien.

Avant même de pénétrer, les grandes baies vitrées qui donnent directement sur la rue permettent déjà de se faire une idée de l'esprit dans lequel a été conçu ce Musée. On est bien loin des salles classiques et sombres que l'on retrouve dans trop de musées encore et dont on doit faire le tour, le long d'une main courante, pour admirer les tableaux méthodiquement alignés. Ici, il s'agit plus d'une galerie de d'un musée : les œuvres d'art sont présentées sur les panneaux mobiles peints en clair, dont on peut modifier

Deux manifestations avec notre ville jumelle : Bad-Godesberg

L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud a reçu, en visite retour, le samedi 12 et le dimanche 13 avril, l'Association des Commerçants de Bad-Godesberg, présidée par M. DUREN.

Le samedi après-midi, visite de Saint-Cloud et d'un centre commercial périphérique. Le soir un dîner était organisé au Pavillon Henri IV auquel M. FREMY, Président de l'Association avait convié M. LE LUHANDRE, maire adjoint, chargé du ju-

melage et Mme LE LUHANDRE, ainsi que Mme OHRESSER, conseiller municipal. Une visite de Paris en autocar clôtura cette soirée.

Le dimanche matin, réunion de travail : échange d'informations professionnelles d'où les partenaires tirèrent un enseignement très intéressant, tandis que l'après-midi était consacré à la visite du château de Versailles.



M. DUREN, Président de l'Association des Commerçants de Bad-Godesberg, remercie M. LE LUHANDRE, Maire adjoint, entouré de Mme OHRESSER et de M. VINSON, conseillers municipaux, de l'accueil qui leur a été fait. On remarque également la présence de M. FREMY, Président de l'Association des Commerçants de St-Cloud, et de M. HERBERSTEIN qui avait bien voulu servir d'interprète

(Photo D. Bassinet)

Du 5 au 14 avril Saint-Cloud recevait une vingtaine d'élèves du collège Aloisius, accompagnés par le Père SCHRANDT.

Logés dans une auberge, ils étaient les invités de la ville pour les repas et profitèrent au maximum de leur séjour : promenades, visites, sorties culturelles, échange de vues et conversations lors d'une rencontre avec des lycéens français au C.E.S. Verhaeren, sans oublier le château de Versailles qu'ils visitèrent en compagnie de Mme OHRESSER et d'un conférencier qui s'attacha à leur expliquer les liens qui unissaient l'Allemagne et la France au temps de Louis XIV.

Le dimanche à midi tous les commerçants et étudiants étaient réunis à la Mairie, autour d'un buffet campagnard que présidait M. LE LUHANDRE accompagné de son épouse et auquel assistaient Mme OHRESSER, MM. LEYMARIE, MELLINET et VINSON, conseillers municipaux, un membre de la Municipalité de Bad-Godesberg, M. CHAMBORD, proviseur du lycée de Saint-Cloud, M. GERONIMI, principal du C.E.S. Verhaeren et Mme DUBOIS, professeur d'allemand au lycée de Saint-Cloud, M. FREMY accompagné de nombreux commerçants de Saint-Cloud et une vingtaine de lycéens venus accueillir les invités allemands.

Ces deux séjours dans notre ville furent une grande réussite. Un solide maillon de plus à la chaîne de l'amitié à mettre à l'actif du jumelage.

LOCALE

l'orientation ce qui retire toute la monotonie des salles construites au carré ou des couloirs rectilignes. Au plafond, d'un bleu profond, des spots orientables mettent en valeur les dessins, gravures, tableaux et documents rassemblés en cet endroit pour faire revivre l'histoire de Saint-Cloud. Et véritablement, lorsque l'on parcourt les méandres de cette exposition à l'aide d'un fascicule qui est offert dès l'entrée, on découvre tous les secrets du passé de Saint-Cloud : sa fondation par Clodoald au VI^e siècle, le passage d'Henri III puis d'Henri IV au camp de Saint-Cloud, la première construction d'une maison par Monseigneur de Gondy de Retz à l'emplacement de ce qui sera le château édifié par Antoine Le Pautre puis par Jean Girard et Jules Hardouin Mansart de 1665 à 1678 et qui appartint successivement à Philippe d'Orléans, le fondateur du Domaine, puis à Marie Antoinette, avant de devenir le lieu de résidence préféré des souverains et en particulier de Napoléon qui y changea le cours de l'histoire les 18-19 Brumaire an VIII, alors qu'il s'appelait encore Bonaparte.

De nombreuses gravures, très belles, montrent le Parc et les célèbres cascades préservés pendant la Révolution par décret de la Convention Nationale du 16 Floréal an II « pour servir aux réjouissances du peuple de Paris » car Saint-Cloud fut toujours et reste encore un lieu de promenade privilégié pour les parisiens.

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, M. Pierre HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, et M. André MARIE, Conservateur, à l'entrée du Musée d'Histoire Locale



(Photo Dominique Bassinet)

L'exposition est ensuite consacrée au Second Empire et à la guerre de 1870 pendant laquelle le château fut incendié et la commune presque entièrement détruite, notamment lors de la bataille de Montretout. Les gravures montrent les ruines du château — qui furent arasées en 1893 —, la rue Royale, la rue de l'Eglise, la place de l'Hospice, après les désastres de la guerre.

Puis, c'est une rétrospective de la vie artistique et intellectuelle de notre commune : portraits de peintres : Dantan et Gaston La Touche — dont plusieurs œuvres ornent la grande salle de notre Hôtel de Ville —, des musiciens : Gounod, le plus célèbre, mais aussi Busser et Florent Schmitt, souvenirs du poète Emile Verhaeren, du professeur Henri Chrétien, physicien et astronome, des écrivains Marie Bonaparte et André Chevrillon, de l'Académie Française, autant d'hommes et de femmes célèbres qui vécurent à Saint-Cloud et y laissèrent leur empreinte.

Enfin, après quelques documents historiques conservés depuis la dernière guer-

re, comme les photos du tunnel de l'autoroute camouflé par les Allemands et du rassemblement des Français autour du Général de Gaulle, dans le Parc, le 1^{er} mai 1948, l'histoire s'arrête sur deux autres photographies représentant le salon de M. le Conservateur du Domaine National où se déroulèrent les pourparlers entre le Général de Gaulle, M. Monnerville, Président du Sénat et M. Le Troquer, Président de la Chambre, qui mirent fin à la IV^e République.

C'est cette histoire que M. André MARIE, Conservateur, retraça aux nombreuses personnes qui s'étaient rendues au vernissage le samedi 19 avril, sous la présidence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, accompagné de Mme FOURCADE, qui avaient convié M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine et Mme, M. GALES, sous-préfet de Boulogne et Mme, M. BAUMEL, député, les membres de la Municipalité et du Conseil Municipal de Saint-Cloud et de nombreux membres des différentes associations de notre ville.

INAUGURATION DU MUSÉE HISTORIQUE DU DOMAINE NATIONAL

(Photo Dominique Bassinet)

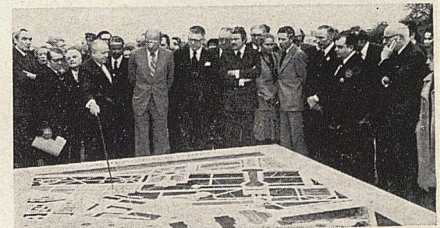


M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine National, accueille M. GUY, secrétaire d'Etat à la Culture, M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, et M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine

M. André SCHMITZ, Architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, Conservateur du Domaine National de St-Cloud, et Mme SCHMITZ qui fut l'organisatrice de ce Musée, recevaient les invités, parmi lesquels nous avons remarqué M. J.-P. FOURCADE, Ministre de l'Economie et des Finances, Maire de Saint-Cloud, M. Michel GUY, secrétaire d'Etat à la Culture, M. Pierre HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, M. GALES, sous-préfet de Boulogne, M. Jacques BAUMEL, député, M. Edouard BONNEFOUS, sénateur des Yvelines, ancien ministre, membre de l'Institut, le Préfet DOUBLET, M. BRUNAU, ancien Conservateur de Saint-Cloud, M. Serge GAUTHIER, directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, M. PEROUSSE, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, M. RIEU, inspecteur d'Académie des Hauts-de-Seine, M. AIRAUD, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, M. LE GARLANTEZEC, maire adjoint représentant M. Bernard BRU-

NEAU, maire de Vaucresson, M. MARCHAT, maire adjoint, représentant Maître BODIN, maire de Garches, Mme BRUNAU et M. BASSINET, maires adjoints de Saint-Cloud, M. MICHAUD, directeur départemental des Polices Urbaines, M. PONTILLON, maire de Suresnes, conseiller général, le commandant SIRVEN, commandant la gendarmerie des Hauts-de-Seine, le capitaine LETHIER, de la gendarmerie, le docteur DEBAT.

(Photo Dominique Bassinet)



M. SCHMITZ commente, devant ses nombreux invités, la maquette du Château du Parc de Saint-Cloud

INAUGURATION DE L'EXPOSITION : L'OCCUPATION, LA RÉSISTANCE, LA DÉPORTATION

Sous l'égide du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud, une exposition a été organisée au Musée Bibliothèque, 2, rue du Calvaire, pour commémorer le 30^e anniversaire de la Libération des camps et de la Victoire de 1945.

Par une série de photos, d'affiches et de souvenirs, cette exposition essaie de montrer les trois volets de la guerre : l'occupation, qui a touché toute la population française, la Résistance à l'oppression, et la déportation, riposte de l'occupant contre ceux qui n'acceptaient pas.

L'inauguration eut lieu le samedi 12 avril, en présence de M. BASSINET, premier maire adjoint de Saint-Cloud, représentant M. FOURCADE, maire, retenu par ses obligations, des membres de la Municipalité et en particulier de Mme BRUNAU, maire adjoint, de Mme OLIVIER, Mlle MESSAGER, de MM. VOIZARD, MARCORELLES, VINSON, CHARTIER, Conseillers municipaux, de M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville, de Présidents d'associations clodoaldiennes, et de nombreuses autres personnalités qui avaient tenu à s'associer aux anciens combattants. M. GALES, sous-préfet de Boulogne et M. BAUMEL, député, avaient également honoré cette manifestation de leur présence.

Les drapeaux de toutes les associations de Saint-Cloud furent d'abord portés en cortège depuis l'escalier d'honneur de la Mairie jusqu'aux lieux de l'exposition ; puis, après la visite, le colonel BRUNAU, Président du Comité d'Entente, remercia les personnalités présentes de l'intérêt qu'ils montraient pour cette commémoration. Il souligna que cette manifestation ne visait pas à raviver des souvenirs de vengeance et de haine mais à montrer les atrocités d'une sombre période de notre histoire pour en empêcher le retour.

M. BASSINET prit ensuite la parole, et, dans une improvisation très émouvante, dit combien la Municipalité se sentait solidaire et proche de l'esprit dans lequel se déroulait cette commémoration dont elle fut, d'ailleurs, l'initiatrice.



M. BASSINET, premier Maire adjoint, M. BRUNAU, Président du Comité d'Entente, M. SAMSON, Président de l'Association des Déportés, Mme BRUNAU, Maire adjoint et M. VOIZARD, Conseiller Municipal, visitent l'exposition

Photo du bas : On reconnaît également M. GALES, sous-Préfet

(Photos Dominique Bassinet)



JOURNÉE NATIONALE DE

Sous le signe du recueillement, du souvenir et des morts, eut lieu le 27 avril dernier, la Journée nationale à la mémoire des millions de morts en déportation.

Après la grand'messe, empreinte de grandeur et de sobriété, célébrée en l'église du Centre, avec orgue et chorale, et en particulier des chants grégoriens, 200 personnes environ se sont réunies place Charles-de-Gaulle où M. BASSINET, premier maire adjoint, entouré de Mme ASTIER, ancienne déportée et de M. IVANOF, représentant les familles des déportés, déposa une gerbe au Monument aux Morts. L'assistance très émue, dans laquelle on pouvait remarquer les membres du Conseil Municipal de Saint-Cloud, M. GALES, sous-préfet de Boulogne, M. BAUMEL, député, M. GRANDVAL, ancien ministre, Compagnon de la Libération, M. BRUNAU, Président du Comité d'Entente, les Présidents et les membres des associations d'anciens combattants de Saint-Cloud et M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville, écouta M. VOIZARD, Conseiller municipal et ancien déporté lire le « Message des Déportés à la Nation » qui rappelle « qu'il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage », et que « les rescapés des camps de la mort et de l'univers concentrationnaire » n'ont maintenant qu'un seul désir : celui de « construire le seul monument digne des héros tombés

LE 8 MAI : COMMÉMORATION DE

La ville de Saint-Cloud a tenu à fêter avec beaucoup d'éclat le 30^e anniversaire de l'armistice de 1945, pour sceller les liens entre tous ceux — combattants, résistants, internés, déportés — qui ont contribué à la Victoire et bâti la France d'aujourd'hui.

Une cérémonie empreinte de sobriété eut lieu tout d'abord au Carré Militaire du cimetière, devant le Monument aux Morts du Souvenir Français puis M. BASSINET, premier maire adjoint de Saint-Cloud, M. BRUNAU, Président du Comité d'Entente, les Présidents et les membres d'associations d'anciens combattants se rendirent au Monument de la Division du Général Leclerc, édifié, comme le rappela le commandant d'HAUTEVILLE, avenue Magenta, devenue depuis avenue du Général-Leclerc, à l'endroit exact où sont passés des éléments de la 2^e D.B. le 24 août 1944. Puis, le Docteur VALENTIN, Président de l'Association Rhin et Danube, prit la parole et retraça l'histoire et les faits d'armes de la 2^e D.B., au départ de l'Angleterre et de la 1^{re} Armée, au départ de l'Afrique du Nord et de l'Italie, pour libérer notre pays.

A 11 heures, une messe chantée en grégorien était célébrée en l'église du Centre, au cours de laquelle tous purent entendre le grand orgue, et la chorale dirigée par François POLGAR, interpréter un choral de Bach, le « jubilemus, exultemus » de François Couperin, avec trompette, « l'alleluia » de Haendel, le « Notre Père » d'après Rimski-Korsakov, avant le « Te Deum » final.

A 12 h 30, la cérémonie au Monument aux Morts était rehaussée par la présence de la Musique des Douanes et des Chorales de Saint-Cloud qui interprétèrent des chants militaires ; citons entre autres : la Marseillaise, bien sûr, mais aussi « Le Chant des Marais », « Le Chant des Partisans », et « Le Chant du Départ ». Après la remise du drapeau des anciens d'Algérie à M. PESSIN, Président de la Section des anciens combattants et prisonniers de guerre, M. Jean-Pierre FOURCADE, maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, entouré des membres de la Municipalité et du Conseil Municipal, M. BRUNAU, Président du Comité d'Entente et M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville, déposèrent des gerbes au Monument aux Morts, en présence de M. GALES, sous-préfet de Boulogne, de M. BAUMEL,

LE DE LA DÉPORTATION

dans la lutte pour (la) libération, le monde de l'homme libre ».

Après la cérémonie, une cinquantaine de personnes se rendirent en pèlerinage au haut-lieu du Mont-Valérien sous la conduite de l'Inspecteur général Félix BRUNAU qui, après avoir été chargé par le Général de Gaulle de l'édification de ce Mémorial de la France combattante en est maintenant le Conservateur. Il fit revivre devant les personnes présentes l'histoire de cette colline où de « 1940 à 1945 tombèrent plus de 4 500 résistants fusillés... pour leur indomptable foi dans les destins de leur pays » et qui est maintenant « un Monument à la France ressuscitée ». Puis tous se rendirent à la crypte, creusée à flanc de coteau qui abrite une urne renfermant des cendres recueillies dans les camps de déportation et où reposent les corps de 16 combattants représentant les « phases essentielles du long et dur combat qui fut mené de la déclaration de guerre à la proclamation de la victoire » et qui sont ici pour témoigner devant l'histoire que, de 1939 à 1945, ses fils ont lutté pour que la France vive libre ». Enfin, M. BRUNAU expliqua les symboles représentés sur les 16 boutons qui, entourant la Croix de Lorraine « jaillissent en surplomb du mur de fortification » à l'extrémité de l'esplanade en forme de V et qui illustrent les événements les plus marquants de l'histoire de cette guerre.

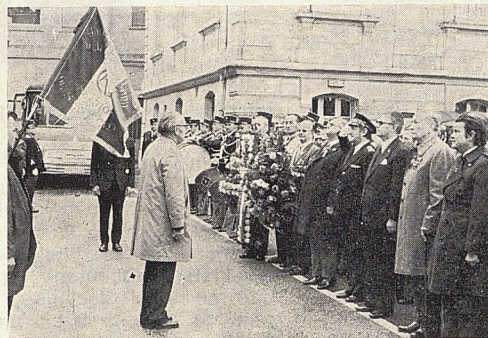
ION DE LA VICTOIRE DE 1945

Grand'messe en l'église du Centre



(Photo François Faivre d'Arcier)

Remise du drapeau à M. PESSIN, Président de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc



(Photo François Faivre d'Arcier)

député, de l'Amiral LAHAYE, Président de l'Association des Français libres, de M. GRANDVAL, Compagnon de la Libération, ancien ministre, de M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine National, des Présidents et des membres de toutes les associations d'anciens combattants de notre ville.

Après ces cérémonies, tous étaient conviés à la Mairie pour un buffet campagnard qui fut très réussi.

□ Remise de diplômes aux donneurs de sang

Le samedi 15 mars dans le grand salon d'honneur de la Mairie, 34 donneurs de sang recevaient la récompense de leur générosité.

M. le Docteur ARNAUD, Maire adjoint, aidé de Mme MOREAU, Conseiller délégué, remettaient 1 diplôme d'or, 1 étoile (+ de 50 dons).

— 7 diplômes d'or (+ de 20 dons).

— 25 diplômes d'argent (+ de 5 dons).

M. le Docteur HANOUN, directeur du centre départemental de transfusion d'Asnières dont dépend Saint-Cloud, fit remarquer l'augmentation importante des donneurs de sang et souhaite voir un grand nombre de participants aux prochaines journées qui seront organisées.

□ Remise de la charte de la Table Ronde

Le 15 mars dernier, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. FOURCADE, Maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, entouré des membres du Conseil Municipal, présidait la remise de la Charte de la Table Ronde de Saint-Cloud.

Qu'est-ce que la Table Ronde ? Elle se veut être « une école de joie et d'humanisme ». Ses mots-clés sont la tolérance et l'amitié.

Elle regroupe des jeunes responsables d'activités professionnelles diverses âgés au maximum de 40 ans qui se proposent de mieux se connaître, tout en exerçant des professions différentes tant au niveau national qu'international, et de promouvoir les plus hautes valeurs morales et civiques.

La Table Ronde de Saint-Cloud, qui porte le numéro 221 et qui est patronnée par celle de Rambouillet, compte actuellement 13 membres et se réunit les deuxième et quatrième lundi de chaque mois à la Villa Henri IV à Saint-Cloud.

Après les interventions du Président national, de celui de Rambouillet et de M. LUCIANI, nouveau Président de Saint-Cloud, M. FOURCADE dans son allocution de bienvenue souhaita que cette Table devienne un élément supplémentaire d'animation de notre ville.

□ Les sorties des Anciens

Mardi 22 avril dernier, les Anciens de Saint-Cloud ont été conviés à une matinée classique au théâtre Montansier à Versailles où l'on donnait « Le Barbier de Séville ou la précaution inutile de Beaumarchais ».

C'est la 4^e sortie au théâtre depuis le début de l'année organisée par le Bureau d'Aide Sociale de la ville. Nos Anciens ont vu tour à tour le :

● *Dimanche 23 février* : « La Fille du tambour major » au théâtre Municipal de Charenton.

● *Dimanche 2 mars* : « Slask », ensemble national de Pologne au Théâtre des Champs-Élysées.

● *Vendredi 14 mars* : « Le médecin malgré lui » et les « Précieuses ridicules » de Molière au Théâtre Montansier à Versailles.

Dans l'ensemble ces matinées ont été très appréciées de nos personnes âgées.

□ REMISE DES DIPLOMES DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le samedi 19 avril, à 11 h 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller général des Hauts-de-Seine, entouré des membres de la Municipalité et du Conseil Municipal, présidait la remise des diplômes de la mé-

daille d'honneur du travail aux habitants de Saint-Cloud qui avaient été décorés le 14 juillet 1974 et le 1^{er} janvier 1975.

Très heureux de les accueillir, M. FOURCADE félicita tout particulière-

ment les trois clodoaldiens qui avaient obtenu la grande médaille d'or, décernée après 48 ans de services, puis, aidé des responsables de chaque quartier, il remit leurs diplômes aux personnes présentes avant de les inviter à se retrouver autour d'un buffet.



(Photo Dominique Bassinet)

Les Soixante-dix ans du peintre Benn

« ... En octobre 1972, la ville de Saint-Cloud fêtait son citoyen d'adoption le peintre Benn lors de l'exposition « Stella Matutina » de ses œuvres consacrées aux Psaumes de David.

Le mercredi 30 avril, c'est en la grande salle « Médicis » du Palais du Luxembourg que M. Alain Poher, Président du Sénat, accueillait en présence de nombreuses personnalités des Arts et des Lettres ce même auteur des « Psaumes de David » pour fêter son 70^e anniversaire.

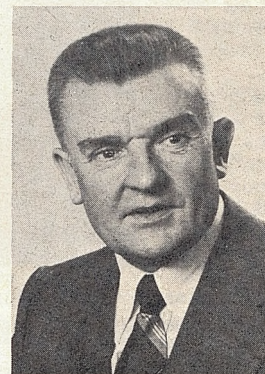
Après un exposé critique aussi élogieux que compétent sur l'œuvre de Benn, de nombreuses projections en couleurs furent présentées et commentées...

Enfin le R.P. Riquet, ami de Benn depuis leur captivité commune durant la dernière guerre, retraça avec une ferveur émue la genèse de ces peintures sorties tout droit de la Bible... »

Lu dans « Les Nouvelles de Versailles »

MONSIEUR CHAFFRINGEON

Commissaire Principal de Saint-Cloud



M. BOYER, qui avait succédé à M. LAFFONT, en octobre 1973, à la tête du Commissariat de Police de Saint-Cloud, vient de nous quitter pour prendre un nouveau poste à Rosny-sous-Bois.

Nous sommes donc allés voir M. CHAFFRINGEON, le nouveau commissaire, pour faire plus ample connaissance.

Nous tenons à remercier M. BOYER pour les services rendus à la ville de Saint-Cloud et à lui présenter nos vœux pour son nouveau poste.

■ **Monsieur le Commissaire, pouvez-vous nous retracer les grandes lignes de votre carrière avant votre arrivée à Saint-Cloud ?**

J'ai commencé ma carrière en 1949 et, après avoir été reçu commissaire

en 1960, j'ai été nommé à la Martinique puis à la Guadeloupe avant de retourner en France à Cognac, en Charente, et d'être nommé Directeur Départemental des Polices Urbaines de l'Aveyron, à Rodez, puis du Loiret-Cher, à Blois.

■ **Vous venez donc de Blois ?**

Oui, et je ne me sens pas dépaycé à Saint-Cloud : j'y retrouve le cachet des villes de province résidentielles où j'ai séjourné et mon premier contact a été très agréable.

■ **Quelle orientation pensez-vous donner à votre action ?**

Notre mission est de faire respecter la loi et le règlement. Nous ne transigerons pas mais nous essayerons d'humaniser au maximum notre

fonction, et de veiller à la protection de tous.

Saint-Cloud doit faire face à des problèmes aigus de circulation et de stationnement et il n'existe pas de solution miracle. Pour obtenir des résultats satisfaisants, et si les automobilistes acceptent de s'imposer une certaine discipline, nous tenterons de faire preuve d'imagination et d'esprit d'adaptation.

Je voudrais aussi pratiquer une politique d'ouverture. La Police est avant tout un service public et 99 % des usagers qui viennent dans un commissariat sont d'honnêtes gens ; je m'attacherai à faire en sorte qu'ils y soient accueillis aussi bien que possible et ceci, dans l'intérêt général.

URBANISME

SAINT-CLOUD RÉNOVATION

Commission extra-municipale du 27 février 1975

Ce jour-là, étaient réunis à la Mairie tous les habitants de Saint-Cloud intéressés par la restauration - rénovation du Centre Ville. Il s'agissait de présenter à la population le plan définitif d'aménagement du Vieux Saint-Cloud.

En effet, le 28 février 1974, le Conseil Municipal avait retenu le projet de l'aménageur UFI-UFIC, tout en demandant un certain nombre de modifications, en particulier une diminution du programme de rénovation au profit du programme de restauration. C'est ce projet remanié qui était présenté par M. CUNY, avec plans et maquettes à l'appui.

De très nombreuses questions furent posées, la discussion animée resta toujours très courtoise. Certains ont pu regretter tel ou tel aspect du problème, mais il est bien certain que le programme général ne peut être qu'un compromis entre des désirs et impératifs contradictoires, le Maire soulignant qu'il voulait la réhabilitation du quartier, tout en ménageant les intérêts de la commune, donc des contribuables.

Le projet définitif s'il put être présenté au Conseil Municipal du 13 mars, ne fut pas voté ce jour-là.

En effet, pour tenir compte des dernières suggestions qui pouvaient être retenues à la suite de la réunion du 27 février 1974, certaines pièces du dossier nécessitaient des légères modifications qui, si elles ne touchaient pas le fond du projet, méritaient d'être apportées pour éviter toute divergence d'interprétation.

Conseil Municipal du 24 avril 1975

C'est dans sa séance du 24 avril que le projet fut définitivement adopté par le Conseil Municipal, par 25 voix et 1 abstention, celle de M. VOIZARD sur les 26 membres présents ou représentés.

Il reste, après étude par les services compétents, à recevoir l'avis favorable du Préfet des Hauts-de-Seine et l'approbation des Ministres de l'Équipement et de l'Intérieur.

Sans doute, une autorisation préliminaire permettra dès 1975, le démarrage des travaux par la construction d'un immeuble de relogement.

Nous ne présenterons pas ici le projet définitif ; la matière en est trop importante.

Une brochure particulière vous sera adressée dans les semaines à venir.

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

85, rue Tahère - 103, avenue du Maréchal-Foch	Modification d'un pavillon existant	18-10-74
Allée de l'Entraînement - Boulevard de la République - Chemin de la Fouilleuse	Construction de 533 logements + un bâtiment R + 5 à usage de bureaux + un centre commercial en rez-de-chaussée (Z.A.C. de la « Fouilleuse »)	6-11-74
126, avenue du Maréchal-Foch	Construction d'un pavillon	18-11-74
6, rue de Buzenval	Construction d'un immeuble de 12 logements	18-12-74
12 bis, rue Dailly	Construction d'un immeuble de 29 logements	19-12-74
14, rue Dailly	Construction d'un immeuble de 24 logements	19-12-74
153 bis, avenue du Maréchal-Foch	Construction d'un pavillon	3- 1-75
72, rue Henri-Regnault	Agrandissement d'un pavillon existant	7- 1-75
18, rue Jacoulet	Agrandissement d'un pavillon existant	7- 1-75
« La Faisanderie » - Parc de Saint-Cloud	Construction d'une piscine	24- 1-75
67, rue de Buzenval	Construction d'un cabinet de consultation	3- 2-75
Rue Dailly	Construction d'une chaufferie - Nouvelle Gare S.N.C.F.	3- 2-75
Rue Dailly	Construction de la Nouvelle Gare S.N.C.F.	3- 2-75
3, rue de Garches	Construction d'un pavillon	24- 2-75
54, rue Gounod	Aménagement de la façade d'une boutique existante	(délivré à titre précaire)
2-4, rue Joséphine	Aménagement d'un pavillon existant et construction d'un autre pavillon	11- 3-75
96, rue Tahère	Construction d'un pavillon	24- 3-75
41, rue Sévin-Vincent	Construction d'un pavillon	24- 3-75
34, rue Ferdinand-Chartier	Agrandissement d'un pavillon existant	27- 3-75
20, boulevard de la République	Aménagement intérieur ainsi que de la façade d'une boutique existante	27- 3-75
22, rue Pigache	Construction d'un pavillon	28- 3-75
7, rue de Garches	Reprise des fondations et modifications intérieures d'un pavillon existant	11- 4-75
8, rue Bory-d'Arnex	Agrandissement d'un pavillon existant	21- 4-75

BIENTOT A VOTRE PORTE...

le 15 septembre 1975

Vous voulez vous rendre chez un de vos amis, chez votre dentiste, à la Mairie, à un point quelconque à l'intérieur de Saint-Cloud,
Téléphonez à...

Vous êtes dans un magasin, au marché, chez votre coiffeur, à votre bureau, vous voulez rentrer chez vous,
Téléphonez à...

Vous voulez aller à Paris ou ailleurs, par le train, par une des lignes régulières d'autobus ; pour vous faire conduire à la gare ou à un arrêt d'autobus régulier,
Téléphonez à...

En bref, vous voulez aller inopinément à un point quelconque de Saint-Cloud,
Téléphonez à...

Et, dans les minutes qui suivent, ou à l'heure exacte si vous avez prévenu suffisamment à l'avance, un minibus sera à votre porte et vous conduira à destination. Si ce minibus prend d'autres passagers qui vont dans la même direction générale que vous, votre temps de parcours ne sera pas allongé de plus de quelques minutes.

Vous allez à tel point, tel jour, à heure fixe.

Vous prenez le train tous les jours à la même heure.

Vous arrivez en gare de Saint-Cloud tous les jours à telle heure et vous désirez être reconduit chez vous.

En bref, vous désirez prendre un abonnement,
Ecrivez à...

Si l'accord vous est donné, vous trouverez tous les jours à la même heure en un point donné, un minibus qui assurera le service que vous attendez.



Vous êtes dans la rue, un Busphone passe, faites-lui signe, il s'arrêtera et vous conduira à destination, si vous allez dans la même direction générale que lui. Sinon, après avoir pris contact avec le poste central, il vous déposera dans un point où vous trouverez un autre minibus qui vous conduira à destination.

Un poste central répartiteur a reçu votre appel téléphonique, ou votre correspondance, ou l'avis d'un des conducteurs.

Il vous est immédiatement répondu à quelle heure le service sera assuré.

Ce poste dispose d'un système de gestion des appels et de définition des mouvements qui lui permet d'actionner par radio une flotte de minibus de 12 places, et désigner celui qui se trouve le mieux placé pour assurer votre transport.

Pas d'itinéraire fixe.

Du porte à porte.

Mais soyez exact, le bus ne vous attendra qu'un court laps de temps ; ce n'est pas un taxi ; il transporte d'autres passagers.

Ce système de bus à la demande, expérimenté pour la première fois en France, sera en service à Saint-Cloud le 15 septembre 1975.

Il sera géré par la R.A.T.P.

Il fonctionnera du lundi au vendredi de 7 heures à 20 h 30.

Le prix unique de transport sera de 2 F, une réduction de 30 % sera consentie pour les abonnements.

Tous les renseignements complémentaires, en particulier :

■ numéro de téléphone d'appel de bus,

■ numéro de téléphone de demande de renseignement, différent pour ne pas encombrer le numéro d'appel,

■ adresse où envoyer les demandes écrites,

■ secteur exact dans lequel fonctionnera le système, seront portés à votre connaissance le moment venu.

Des séances d'information audio-visuelle seront organisées par la Trégie Busphone :

— le mardi 17 juin à 21 h, C.E.T. Santos Dumont, 41, rue Pasteur ;

— le jeudi 19 juin à 21 h, Mairie, Salle des Mariages ;

— le mardi 24 juin à 21 h, Ecole des Coteaux, 82, boulevard Sénard.

Venez nombreux à l'une de ces trois séances.

Nous espérons que ce système déjà très répandu aux U.S.A. et au Canada, en expérimentation en Grande-Bretagne et en Allemagne, vous donnera satisfaction.

Ne prenez plus votre voiture personnelle pour de courts déplacements. Enlevez-vous les soucis de la circulation et du stationnement.

Faites bon accueil à ce nouveau mode de transport.

Utilisez-le !

J. HALLE,
Secrétaire Général
de la Mairie de St-Cloud

ENVIRONNEMENT

M. Jean-Pierre FOURCADE s'est fait l'interprète d'un certain nombre d'habitants qui s'étaient plaints du bruit provoqué par le passage au-dessus de Saint-Cloud d'hélicoptères et d'avions à réaction.

Nous reproduisons ici l'essentiel de la réponse de M. Marcel CAVAILLE, Secrétaire d'Etat aux Transports :

« Les hélicoptères fréquentant l'héliport d'Issy-les-Moulineaux ne peuvent emprunter que des chemins spécifiés en vue d'assurer la sécurité aussi bien des populations que des appareils ; l'un de ces chemins suit le cours de la Seine entre l'héliport et l'hippodrome de Longchamp et répond à ces objectifs. Toutefois, les appareils appartenant aux Ministères de l'Intérieur et de la Défense peuvent déroger aux règles de circulation aérienne compte tenu des missions particulières ou spéciales qui leur sont confiées.

« En ce qui concerne le trafic des avions civils, à la suite des modifications de trajectoires imposées par l'ouverture de l'aéroport Charles de Gaulle, la situation de la ville de Saint-Cloud se présente de la manière suivante :

« Les aéronefs au départ des aéroports de Charles de Gaulle et du Bourget vers le Sud-Est de la France et lorsque les conditions météorologiques imposent des décollages face à l'Ouest, doivent suivre une trajectoire passant au-dessus de la partie Ouest de l'étang de Saint-Cucufa soit entre les communes de La Celle-Saint-Cloud et de Garches. Les appareils à cet endroit sont à une altitude d'au moins 1 500 mètres et ne représentent que 10 % du trafic total de ces deux aéroports.

« Les aéronefs à l'arrivée sur l'aéroport d'Orly provenant du Nord de la France et lorsque les conditions météorologiques imposent des atterrissages face à l'Est, soit une centaine de jours par an, doivent suivre une trajectoire passant au-dessus de la ville de Garches. Les appareils à cet endroit sont à une altitude de 1 500 mètres en configuration de descente avec une puissance des moteurs réduite.

« Cependant les installations radioélectriques utilisées pour la navigation aérienne admettent dans la matérialisation des trajectoires, aussi bien en plan qu'en altitude,

des marges d'erreur qui peuvent conduire les aéronefs à s'écarter des trajectoires idéales, malgré le soin apporté au pilotage ; ce qui explique qu'une partie de la ville de Saint-Cloud, très peu éloignée de ces trajectoires théoriques puisse être parfois survolée mais la gêne résultante est normalement peu importante ; ce sont là, en effet, des conditions de survol qui se retrouvent en de nombreux endroits de la région parisienne où l'urbanisation est partout très développée.

« Néanmoins soucieux d'apporter quelques allègements aux nuisances supportées par les populations, j'ai demandé aux services chargés de la circulation aérienne d'étudier des aménagements de trajectoires dans l'Ouest de Paris, valables pour l'ensemble des habitants des diverses communes concernées et ne risquant pas de se traduire par un simple transfert de nuisances d'une population sur une autre.

Il est probable que les modifications envisagées seront bénéfiques pour la Région de Saint-Cloud... »

LA MODERNISATION DE LA GARE

De nombreux Clodoaldiens se plaignent du bruit que font les trains qui desservent la gare de Saint-Cloud, et les usagers trouvent souvent peu agréable d'avoir à accéder à la gare par la passerelle. Cette situation est provisoire, chacun sait que la ligne Saint-Lazare - Versailles Rive Droite et Saint-Lazare - Saint-Nom-la-Bretèche est en cours de

modernisation et que la gare de Saint-Cloud sera complètement refaite. Pour connaître exactement le programme des travaux et l'amélioration du service dont les habitants de Saint-Cloud bénéficieront prochainement, nous avons demandé à la S.N.C.F. de faire le point sur les travaux.

Parmi tous les chantiers en cours, les Clodoaldiens sont certainement très intéressés par les bouleversements dans la gare de Saint-Cloud, parce que des gênes et des nuisances tant dans l'environnement que dans le bruit existent pour les riverains et pour les voyageurs. Que se passe-t-il exactement ?

Un panneau illustré de part et d'autre de la gare (rue Dailly et rue Armengaud) schématise les futures installations résumées ci-après :

● Un nouveau bâtiment voyageurs commence à sortir de terre le long de la colline, après réalisation et fondations spéciales par suite de la présence de carrières.

Un nouveau passage souterrain public remplacera la passerelle actuelle (rue Coutureau) pour relier la rue Dailly à la rue Armengaud. Il sera achevé dans le courant de l'été, mais ne sera mis en service qu'au 1^{er} février 1976, date à laquelle le parvis du bâtiment voyageurs sera livré au public.

● La passerelle actuelle sera démolie à partir de cette date.

● Une nouvelle passerelle, dont les travaux de construction commenceront

fin mai 1975, reliera le hall du bâtiment voyageurs aux deux quais avec escaliers et escalators.

● Un passage souterrain situé côté Paris reliant les 2 quais est en voie d'achèvement.

● Un mur de soutènement de 215 mètres de longueur en aval du Pont des 3 Pierrots, achevé en mars permet d'augmenter la largeur de la plateforme, pour remanier l'ensemble des voies et des aiguillages, nécessaires pour l'augmentation des vitesses et de la capacité de réception des trains. Ces travaux de voie sont en cours de finition.

● Au cours du 2^e semestre 1975, de nouveaux abris seront installés sur les quais, ceux-ci étant refaits entièrement pour être au gabarit des nouvelles voitures. Les poteaux caténaires seront également implantés dans cette période.

● Après le 1^{er} février 1976, outre la démolition de la passerelle actuelle, les petits bâtiments « Billets », « Hachette », « Fleuriste », disparaîtront après leur démantèlement sur le parvis, et les deux voies centrales seront prolongées pour se raccorder avec les deux voies princi-

pales en tête du Tunnel de Montretout.

Un peu à l'écart de la gare, le Tunnel de Montretout est en pleine transformation — (septembre 74 à septembre 75) — pour être au gabarit caténaire. — (confortation des maçonneries, ancrages et abaissement des piédroits, abaissement et assainissement des voies).

Le 1^{er} septembre 1976, jour de la mise sous tension de la caténaire, la 1^{re} rame fera son entrée en gare de Saint-Cloud. Jusqu'à cette date, d'importants travaux de signalisation, de télépancartage, de sonorisation, de chronométrie, de téléphonie, de force lumière seront réalisés.

Les voyageurs seront alors assurés de rejoindre Paris dans un minimum de temps en disposant d'un matériel remarquable et d'installations métamorphosées, conformes aux exigences et aux besoins de notre époque. En particulier, les Clodoaldiens utiliseront une des gares les plus modernes de la banlieue.

A titre indicatif, les mises en service de l'électrification pour les travaux de Saint-Cloud à Versailles et de Saint-Cloud à Saint-Nom sont prévues respectivement les 1^{er} septembre 1977 et 1^{er} mai 1978.

PERSONNES DU 3^{me} AGE, SAVEZ-VOUS QUE...

AIDE MENSUELLE

Les personnes du troisième âge peuvent recevoir du Bureau d'Aide Sociale, chaque mois, une aide qui varie en fonction de leurs ressources mais qui leur permet d'atteindre, par personne, un revenu de 700 F par mois.

AIDE POUR L'ACHAT DE COMBUSTIBLES

Deux fois dans l'hiver, les personnes de ressources modestes reçoivent une somme d'argent correspondant à l'achat de 300 kg de boulets.

AIDE MENAGERE A DOMICILE

Elle est assurée par l'Association Intercommunale d'Aide et Soins à Domicile de l'Ouest des Hauts-de-Seine et permet aux personnes en difficultés de recevoir la visite quotidienne d'une personne qui s'occupe de leur intérieur et les aide, leur permettant ainsi de rester chez elles ou d'y revenir rapidement en post-hospitalisation.

Renseignements :

- à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly à Saint-Cloud - Tél. 602 47.12. Permanence tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30.
- au secrétariat de l'Association : 2, rue de Versailles à Ville-d'Avray - Tél.

LE REPAS DE L'AMITIE

Une fois par an, la Municipalité invite les personnes âgées à se réunir au cours d'un déjeuner suivi d'un après-midi récréatif. L'an dernier, 750 personnes y étaient conviées.

LES VACANCES

Si vous désirez changer d'air et de cadre, sachez que chaque année vous avez la possibilité de passer trois semaines de détente en Normandie, au Houlme, près de Rouen, dans un parc de 16 hectares. Au cours du séjour, de nombreuses promenades sont organisées.

Renseignez-vous au Bureau d'Aide Sociale.

PROMENADES, SORTIES CULTURELLES

Tout au long de l'année, le Bureau d'Aide Sociale organise pour les personnes âgées des promenades, des excursions, des matinées théâtrales. Si ces activités vous intéressent, venez prendre tous les renseignements complémentaires à la Mairie qui pourra également vous donner des détails sur l'Université du 3^e âge, récemment créée à la Faculté de Paris-X Nanterre.

DETENTE

Outre les sorties, et si vous voulez faire du sport, sachez que la piscine vous est réservée tous les mardis à 11 h 30. Renseignements à la Mairie, à la Maison de l'Amitié et auprès des responsables des Clubs de l'Age d'Or.

LE PROBLEME DU LOGEMENT

Si vous avez des difficultés, l'allocation logement résoudra peut-être un de vos soucis. Vous pouvez en bénéficier si vous êtes âgés de plus de 65 ans ou d'au moins 60 ans mais reconnus inaptes au travail, anciens déportés ou internés. Vous devez avoir la qualité de locataire, sous-locataire ou accédant à la propriété, votre appartement doit répondre à certaines normes de peuplement et de salubrité.

La responsable de la Caisse d'Allocations Familiales qui tient une permanence à la Mairie, tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, et le service du Logement de la Mairie vous donneront tous les renseignements utiles pour établir votre dossier.

LE FOYER-LOGEMENT

En cours de construction à l'angle du boulevard de la République et de la rue Henri-Regnault, il sera terminé en octobre 1975 et comprendra 75 logements. Afin de permettre à la Commission d'Attribution des Logements de désigner les candidats qui y entreront en priorité, les critères suivants ont été retenus :

926 45.24. Permanences tous les jours sauf le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

- Pour Saint-Cloud : Mme TEMPLIER - Tél. 771 07.96.

AIDE MEDICALE

Toutes les personnes qui n'ont pas les moyens de faire face à leurs dépenses médicales et pharmaceutiques peuvent se rendre au Bureau d'Aide Sociale et demander l'établissement d'un dossier qui, dans certains cas, peut leur permettre d'obtenir la gratuité complète.

COLIS DE NOEL

Chaque année, 300 colis sont distribués aux anciens par le Bureau d'Aide Sociale parallèlement à l'association « Colis et Réveillons de Noël » qui distribue également des colis-attention, organise trois réveillons et en porte à domicile aux personnes qui ne peuvent se déplacer.

LE FOYER-RESTAURANT

Il fonctionne tous les jours sauf le samedi et le dimanche, salle Gounod, 14, rue des Ecoles. Il est ouvert à toutes les personnes âgées ; le prix du repas est déterminé en fonction des ressources de chacun, 2,50 F, 3,50 F ou 5 F.

D'autre part, une chorale fonctionne grâce à vous à l'école de musique, 7, rue Sevin-Vincent, le mardi de 14 h 30 à 15 h 30.

Si vous redoutez la solitude, n'oubliez pas non plus que le lundi et le jeudi, des réunions autour d'un goûter sont organisées par le Bureau d'Aide Sociale, au Centre Social, rue de l'Yser. Un ramassage par car est prévu.

LES CLUBS DE L'AGE D'OR

De nombreuses activités vous sont proposées :

- salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi et le dimanche à 15 h : Foyer d'Accueil.
- 12, rue Ferdinand-Chartier :
 - les lundi, mercredi et samedi, de 14 h à 17 h, bibliothèque, prêts de livres,
 - le mardi à 14 h 30, bridge,
 - le vendredi à 14 h 30, accueil et activités culturelles : films, diapositives, etc.

Une fois par mois a lieu un dimanche récréatif de 15 h à 18 h.

Renseignements au Bureau d'Aide Sociale, dans les clubs et par voie d'affiches.

- durée de séjour à Saint-Cloud,
- conditions de salubrité et de confort des habitations,
- conditions de ressources.

Les inscriptions sont prises à la Mairie, au Bureau d'Aide Sociale.

Il est possible que certaines personnes âgées hésitent à se faire inscrire de crainte de ne pouvoir payer le loyer ; nous pensons donc qu'il est utile de préciser :

- que les personnes titulaires du Fonds National de Solidarité bénéficieront de la gratuité complète,
- que les personnes seules ayant moins de 2 000 F de ressources mensuelles ou les couples ayant moins de 3 000 F, pourront obtenir l'allocation logement et éventuellement une aide complémentaire du Bureau d'Aide Sociale,
- au-dessus de 2 000 F pour les personnes seules et de 3 000 F pour les couples le tarif plein sera demandé.

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL OU NATIONAL

Au niveau départemental ou national, certaines facilités vous sont également accordées pour favoriser vos déplacements ou vos loisirs.

TRANSPORTS

- en avion : Air France accorde des réductions de 25 % sur le réseau intérieur et des abattements sur certaines lignes desservant l'Algérie, le Maroc et la Nouvelle-Calédonie. Une seule condition : être âgé de plus de 60 ans pour les femmes et de plus de 65 ans pour les hommes. Renseignements : 720 70.50. Air Inter accorde également 25 % de réduction sur tous ses vols (excepté les vols rouges) aux femmes de plus de 60 ans et aux hommes de plus de 65 ans ;

- en train : sur les grandes lignes, la S.N.C.F. délivre la carte vermeil à toutes les personnes de plus de 65 ans qui en font la demande. Cette carte donne droit à 30 % de réduction pour les voyages en première et en deuxième classe en dehors des périodes de grands départs en vacances.

- D'autre part, sur les lignes de banlieue, vous pouvez obtenir le demi-tarif grâce à la carte turquoise, si vous êtes âgé de 65 ans et plus et non assujéti à l'impôt général sur les revenus. Renseignez-vous à la Mairie.

- R.A.T.P. La carte émeraude, délivrée dans les mêmes conditions que la carte turquoise, vous donnera le demi-tarif sur les réseaux de la RATP. Ces deux cartes vous seront remises ensemble ou séparément au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie. (Munissez-vous de 2 photos d'identité et d'un certificat de non-imposition.)

EXONERATION DE LA TAXE RADIO-TELEVISION

Pour y avoir droit, il faut vivre seul ou avec son conjoint, avoir plus de 65 ans ou plus de 60 ans en cas d'incapacité permanente de travail et avoir des ressources qui n'excèdent pas le minimum vieillesse (6 800 F annuels, les aides complémentaires du Bureau d'Aide Sociale n'étant pas comprises).

Pour tous renseignements, s'adresser au Centre de Recouvrement des Redevances, B.P. 427, 75051 Paris, Cédex 01.

CINEMAS

Deux sociétés de distribution de films ont créé des cartes pour les personnes âgées :

- la société Parafrance (cinémas Paramount et Publicis) accorde, grâce à la « Carte de l'Age d'Or » une réduction de 50 % environ, dans toutes ses salles, aux personnes de 60 ans et plus, tous les jours sauf les samedi, dimanche et fêtes, entre 14 h et 18 h. Cette carte est délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité. Elle est valable à Paris comme en province et l'on trouve au dos la liste des cinémas où cette réduction est accordée.

- Gaumont, Pathé, U.G.C. délivre la « Carte Vermeil » qui permet aux personnes de plus de 60 ans d'obtenir une réduction qui varie suivant les salles et les films et qui est valable tous les jours, sauf les samedi, dimanche et fêtes, jusqu'à 18 h. Pour l'établissement de la carte, se munir d'une photo.

VIE CULTURELLE

□ GROS SUCCÈS DE L'ORCHESTRE JEAN-FRANÇOIS PAILLARD

Ce fut un très beau succès : l'église Stella Matutina se révélait juste assez grande le 14 mars dernier pour contenir la foule des auditeurs au premier rang desquels on remarquait la présence de M. et Mme GISCARD D'ESTAING, parents de M. le Président de la République.

Le très beau programme ne craignait pas d'offrir des œuvres très connues. La sérénité profonde, à peine teintée de tristesse maîtrisée, du VI^e Concerto Grosso de Haendel suggérait la louange, élevée le plus haut possible par le magnifique crescendo de l'Allegro fugué du finale. L'union

parfaite du flutiste M. LARRIEU et de l'orchestre dans une même intention musicale, transfigurait la 2^e Suite de J.-S. Bach : l'œuvre dansait, légère, spirituelle, familière sans être vulgaire, noble sans être pompeuse dans le Menuet, guidée par la flûte, au phrasé toujours magnifique, de M. LARRIEU, juste soutenue par les cordes.

Regrettons que la même communion du soliste avec l'orchestre n'ait pas caractérisée jusqu'au bout le 2^e Concerto pour Cor de Mozart : pourtant que l'orchestre était gai, élégant, spirituel avec ses deux premiers vio-

lons incisifs et malicieux ! mais la réponse du Cor dans le Presto restait un peu pataude, un peu scolaire. Domage ! Les prouesses exigées des solistes, dans le 4^e Concerto Brandebourgeois de J.-S. Bach, atteignent des sommets : Bach y révèle vraiment toutes les ressources offertes par le violon solo et nous avons pu merveilleusement profiter de celles de G. JARRY : velouté du timbre, chaleur, demi-teintes, acrobaties surtout dans le Presto final enlevé avec allégresse : un bien beau talent s'y affirmait.

F. JOLLY

DEUXIÈME RENCONTRE CHORALE

Malgré un soleil éclatant qui incitait plutôt à la promenade, l'Eglise Stella Matutina était trop petite le dimanche 27 avril pour contenir les quelque 600 personnes parmi lesquels M. BASSINET, M. et Mme BRUNAU, Mme OLIVIER, venues entendre toutes les chorales de Saint-Cloud et celle de Boulogne, fraternellement réunies pour faire partager à d'autres leur joie de chanter.

Programme varié par le répertoire comme par l'exécution : alternance du grand chœur des 200 participants avec les prestations individuelles de diverses chorales.

La chorale « A Cœur Joie » de l'Ecole de Musique, dirigée par Jean Michelet, a tenu à marquer le 30^e anniversaire du retour des déportés en donnant « Le chant des marais » suivi de pièces allant du XV^e siècle italien à un poème de Sulperville.

La Chorale d'enfants, sous la direction de Françoise Briançon, a été particulièrement appréciée — à juste titre d'ailleurs — notamment dans un très joli canon parfaitement au point. C'était aussi Françoise Briançon qui menait avec énergie la toute jeune chorale de l'Age d'Or, dont Saint-Cloud est très fier. Deux guitaristes de l'Ecole de Musique étaient gentiment venus accompagner les chœurs.

Christophe Kuhlewein et sa chorale de l'Ecole allemande nous ont fait voyager dans le folklore français, suisse et allemand avec une grande maîtrise mélodique et rythmique.

Pour les « parties communes » les différents chefs de chœurs se sont succédés au pupitre à la grande satisfaction des choristes.

Jean Michelet a ouvert le feu avec « En Natus est Emmanuel » de Praetorius, bien en accord avec sa sensibilité musicale.

Puis François Polgar, organiste de l'église de Saint-Cloud-Centre et animateur de la Chorale de Saint-Cloud, s'est dépensé sans compter pour faire exprimer toute la richesse nuancée du « Popule Meus » de Vittoria.

Marie-Claire Jaladis qui avait amené avec elle sa chorale du lycée où elle enseigne la musique, a fait interpréter ensuite avec une grande finesse un charmant anonyme espagnol du XVI^e siècle.

Le concert, présenté par Jean-Marc Dehan, Président de l'Association des Concerts de Saint-Cloud, s'est achevé en beauté avec le Magnificat de Buxtehude, œuvre à la fois émouvante et séduisante pour 5 voix mixtes et orchestre. Outre les 200 participants, Jacques Mercier, professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Boulogne, dirigeait donc son meilleur orchestre d'élèves : 20 jeunes musiciens dont la qualité a été reconnue par tous. Les applaudissements ont demandé un « bis » du gloria final.

Une troisième rencontre chorale est déjà annoncée pour mars 1976.

DON AU MUSEE

M. Robert BONNAULT, domicilié à Paris a offert deux beaux exemplaires de gravures anciennes, nous lui en exprimons tous nos remerciements.

ECOLE DE MUSIQUE

7, rue Sevin-Vincent

Tél. 771 08.74

Disciplines enseignées : alto, chant, chorales (enfants, adultes), clarinette, cor-net à piston, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, cours d'harmonie, hautbois, percussion, saxophone, trombone, tuba, trompette, violon, violoncelle, solfège traditionnel, solfège par méthodes actives.

Nous rappelons que les classes de piano débutants sont réservées aux élèves dont les familles bénéficient du quotient familial. Les admissions, aux niveaux préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur, ont lieu sur concours (juin et octobre).

Inscriptions et réinscriptions

Elles devront parvenir au Secrétariat de l'école, avant le 15 juin, pour les anciens élèves, et entre le 15 et le 27 septembre, pour les nouveaux.

Les formulaires d'inscription et tous renseignements concernant les activités de l'école, sont disponibles à la Mairie et au Secrétariat de l'école.

Le Secrétariat est ouvert chaque jour (sauf samedi) de 15 h à 19 h et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30.

Les Amis de Saint-Cloud

Si vous aimez Saint-Cloud,
Si vous voulez en connaître l'histoire,
Si vous voulez posséder une documentation fournie par une revue luxueuse,
adhérez aux AMIS DE SAINT-CLOUD
membre actif 25 F
(cotisation et abonnement)
par virement au C.C.P. Paris 9649-60



Ensemble Instrumental " Ile de France "

Les personnes venues le 13 mai à l'Eglise Stella Matutina entendre « l'Ensemble Instrumental A Cœur Joie Ile de

France » n'ont pas été déçues. Le vocabulaire le plus généralement entendu était « magnifique », la composition du programme était d'un intérêt évident. L'échelonnement dans l'âge des pièces présentées par l'animatrice Nicole CLEMENT, leur variété ; les multiples instruments définis et montrés d'ailleurs, à la demande d'auditeurs au début de la 2^e partie du concert, ont été parfaitement mises en valeur par des exécutants tout à fait experts à jouer de plusieurs instruments chacun.

Nous ne saurions oublier de dire que notre cher orgue a une fois de plus

magnifiquement retenti ; la titulaire Mme RYAN a droit à nos chaleureuses félicitations et à nos vifs remerciements.

Nous souhaitons de tout cœur que les jeunes et moins jeunes venus à ce concert fassent la plus large propagande afin que se développe au maximum, suivant les directives des animateurs du mouvement « A Cœur Joie », ce goût de la belle musique, exécutée avec ferveur et en totale union.

Le Président de l'A.G.O.S.T.E.M.

JACQUES ISAMBERT

JAZZ AVEC CLAUDE BOLLING

Salle comble, le mercredi 14 mai, à l'Ecole Allemande, pour cette fête annuelle du jazz organisée par l'Association des Concerts de Saint-Cloud et la Maison des Jeunes et de la Culture.

Salle chaleureuse qui avait peine à retenir son enthousiasme pour ne pas s'élançer derrière Claude BOLLING et ses musiciens à la poursuite des rythmes syncopés les plus variés, en frappant des mains ou en scandant avec les pieds.

Salle heureuse de se retrouver entre habitants de Saint-Cloud, de M. FOURCADE à Claude BOLLING, en passant par les principaux animateurs de toutes les associations culturelles.

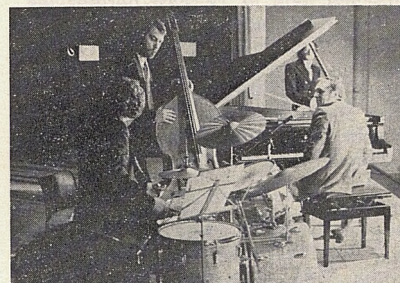
Claude BOLLING présentait d'abord les rythmes traditionnels du jazz —

ragtimes, blues, boogie-woogie — avec sa maîtrise technique bien connue qui en fait, aux dires des principaux critiques, l'un des grands pianistes mondiaux actuels du jazz classique.

Suivait ensuite un hommage émouvant à Fats Waller avec l'interprétation très réussie de « Honeysuckle Rose », puis un arrangement du non moins fameux « Saint Louis Blues » de Earl Graves.

Claude BOLLING laissait alors son batteur Marcel Sabiani s'exprimer dans un solo d'une virtuosité peu commune qui a permis de découvrir la palette sonore, très vaste, de son instrument.

Après l'entr'acte, au batteur et au bassiste, se joignait André Villeger qui interpréta, au saxo ténor, au



(Photo Y. Trauger)

saxo alto ou à la clarinette, d'autres classiques du jazz avec des accents très émouvants et une sûreté technique peu commune.

Saint-Cloud a donc vécu un festival du jazz extraordinaire, en attendant l'année prochaine...

ASSOCIATION DES AMIS DU GRAND ORGUE DE ST-CLOUD

En 1970, un certain nombre d'amis de la Musique décident de faire revivre le Grand Orgue de l'Eglise Paroissiale, instrument offert par Gounod, joué par Saint-Saëns, Busser, Litaize, Jean Maciet et... muet depuis 1956.

L'Association des Amis du Grand Orgue, Association régie par la Loi de 1901, est alors créée pour en assurer « la restauration, la rénovation, et l'entretien », ainsi que « l'organisation de manifestations culturelles et artistiques en rapport avec l'Orgue de Saint-Cloud. »

Grâce à la générosité du Conseil Municipal, du Conseil Général, de la Paroisse de Saint-Cloud, d'Associations locales, notamment du Rotary-Club et du Lyon's Club, au succès croissant des Concerts de la Chorale de Saint-Cloud, mais aussi à la contribution de centaines de Clodoaldiens, nous avons atteint notre premier objectif : le Grand Orgue, partiellement restauré par le facteur d'Orgues Adrien Maciet,

fut l'attraction du concert du 14 décembre 1974.

A cette date, le Positif neuf à 14 jeux est en place, la Traction est pratiquement neuve, certains jeux sont d'ores et déjà réharmonisés, mais les travaux indispensables à sa totale restauration, et à sa rénovation restent importants. Le démontage complet de l'instrument, la réfection de l'installation électrique et la reconstruction de la soufflerie apportèrent souvent de douloureuses et coûteuses surprises.

Notre effort doit se poursuivre, et il est possible dans une perspective financière favorable, de terminer en moins de deux années ; le projet de restauration prévoit une composition de 54 jeux, faisant du Grand Orgue de Saint-Cloud un instrument complet, comparable à ceux de Notre-Dame de Versailles, ou de Saint-Germain-en-Laye.

Nous voulons croire que tous ceux qui, comme nous, restent soucieux

de conserver à la Cité son patrimoine artistique, historique et culturel répondront à notre appel et s'associeront à notre effort par leur souscription à notre Association, selon les modalités ci-dessous.

COTISATION ANNUELLE :

- *Membres fondateurs* à partir de 500 F.
- *Membres bienfaiteurs* à partir de 100 F.
- *Membres actifs* à partir de 50 F.
- *Membres adhérents* à partir de 10 F.

Les membres fondateurs et les membres bienfaiteurs bénéficieront de l'accès gratuit à tous les concerts du Grand Orgue.

Adresser la cotisation au C.C.P. n° 5344.83

ou chèque bancaire à l'ordre des « Amis du Grand Orgue de Saint-Cloud », 30, rue Sevin-Vincent, 92210 Saint-Cloud.

VIE DES ASSOCIATIONS

□ Assemblée générale de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur de Saint-Cloud

C'est dans la forêt de Saint-Germain, toute frémissante des prémices du printemps, que le 12 avril dernier les Sociétés d'Entraide de la Légion d'Honneur de Boulogne et de Saint-Cloud réunissaient traditionnellement leurs assemblées générales ; ce fut cette année au château du Val : plaisir délicat pour beaucoup de participants que de découvrir ce délicieux château peu connu.

Il fut voulu par Henri IV, fréquenté par toute l'intelligentsia du siècle de Louis XV ; en devenant Maison de retraite et de repos de la Légion d'Honneur il perpétuait sa vocation de haut-lieu de pensée.

Dans un tel cadre, l'accueil de Mme et du Commandant Couturier, Directeur de la Maison, fut royal et l'ambiance si amicale que cette journée deviendra pour tous un des beaux souvenirs de 1975.

Continuant la tenue de Boulogne présidée par le Colonel d'Ersu, le Colonel Félix Brunau, Président de la Société de Saint-Cloud, salua tout d'abord M. Bassinet, premier maire-adjoint, représentant M. Jean-Pierre Fourcade, Maire de Saint-Cloud, Conseiller général, Ministre de l'Economie et des Finances, et toutes les personnalités présentes, si nombreuses qu'il était vraiment impossible de les citer.

Le Colonel Brunau poursuivit alors dans une de ces allocutions fines et

spirituelles dont il a le secret : « une « société d'entraide telle que la nôtre, « souligna-t-il, se doit essentiellement « d'être fraternelle, proche de tous « ceux qui ont un souci quel qu'il « soit : solitude, santé, ressources, « agressions multiples de la vie moderne auxquelles hélas, personne ne « peut être sûr d'échapper ».

Puis il présenta la démission de tout le Conseil d'Administration dont le mandat expirait. Furent alors élus ou réélus pour trois ans, dans cette séance (et une séance ultérieure pour la constitution du Bureau) :

— Président : l'Inspecteur général Félix BRUNAU.

— Vice-Présidents : le Colonel GUE-
NIN, M. Jean LORRAIN.

— Secrétaire général : M. André FABRY.

— Secrétaire générale adjointe :
Docteur Marcelle THOMAS, Pharmacien.

— Trésorier : M. André AUGER.
— Membres : Mlle Marcelle ANDRE,
M. Félix BOUCLY ; M. Georges BOU-
VERET ; M. Jean CADIOU ; M. Victor
DELACROIX ; M. Roger du GARDIER ;
Colonel MARSEILLIER ; Général STE-
PHAN ; Docteur Michel VALENTIN.

Avant de se séparer, l'assemblée a tenu à rendre hommage aux camarades absents, en particulier à notre ami René MAILLET. Il appartient à cette poignée d'hommes dont l'idéal élève le monde.

RHIN ET DANUBE (Section de Saint-Cloud-Garches)

Le 21 mars 1975, les membres de l'Amicale des Anciens de la Première Armée Française (Section Saint-Cloud - Garches) se sont réunis sous la présidence du Docteur VALENTIN qui a ouvert la séance.

Après que le compte rendu de la participation de l'Association aux cérémonies du Souvenir eut été donné, diverses questions ont été examinées, dont le bilan financier pour l'exercice 1974.

La Section a par ailleurs, renouvelé et complété son Bureau, comme suit :

— Président : Docteur Michel VALENTIN.

— Vice-Présidente : Mme Huguette PIGNEUR.

— Secrétaire : Roger DARFEUILLE.

— Trésorier : Marcel GRANDIDIER.

— Porte-Drapeau : Charles TOUCHET.

— Porte-Drapeau Adjoint : Charles WINTER.

— Commissaire aux Comptes : Roger BOUCHEND'HOMME.

“MUNICIPALITÉS ET SOUVENIR”

MOUVEMENT NATIONAL
COMITES PARISIENS

A l'occasion de la X^e Journée Nationale de « l'Exode et du Souvenir », une cérémonie a été organisée par l'Association « Municipalités et Souvenir », représentée par son Président National le Commandant DOUBOUY, son Secrétaire Général National, M. Robert MARTINET, et le Comité du Mémorial National des Rapatriés, présidé par M. Christian MARECHAL, auprès du Mémorial situé dans le cimetière de Saint-Cloud, dimanche 23 mars, à 11 heures, en présence des Autorités civiles, militaires et religieuses, à la mémoire de tous les morts civils et militaires restés en terre d'Outre-Mer.

De hautes personnalités avaient bien voulu honorer cette cérémonie de leur présence et entourer le Commandant DOUBOUY, Président de « Municipalités et Souvenir », notamment :

M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général, Ministre de l'Economie et des Finances,

M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, représentant M. le Préfet des Hauts-de-Seine,

M. Jacques BAUMEL, Député, Ancien Ministre, Maire de Rueil-Malmaison,

M. MAILLOT, représentant le Président Edgar FAURE, Président de l'Assemblée Nationale,

Les Généraux CHALLE, JOUHAUD et WAYMEL,

Le Colonel FAGOT représentant le Gouverneur Militaire de Paris,

L'Adjudant BRUSS, commandant la Brigade de Gendarmerie de Saint-Cloud, représentant le capitaine LETHIER,

M. PLAVIS, Maire-adjoint de Suresnes,

M. MONIOT, Conseiller Municipal représentant le Sénateur-Maire de Versailles,

ainsi que de nombreux Présidentes et Présidents des Associations Nationales et des délégations locales de Boulogne-Billancourt, Versailles, Rueil, Suresnes, Le Vésinet et Saint-Cloud, d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre avec leurs drapeaux et des Rapatriés, en particulier un groupe important de Harkis.

Une nombreuse participation de rapatriés et d'habitants de Saint-Cloud et de la Région a assisté, dans le recueillement, au Salut aux Couleurs, au dépôt de gerbes et à la Minute de Silence qui ont marqué cette manifestation, empreinte d'une émouvante simplicité.

Tournoi de Bridge

Le Club des Amateurs de Bridge avait organisé le dimanche 9 mars un grand tournoi de bridge par paire qui connut un vif succès, le bénéfice devant aller au Bureau d'Aide Sociale de la Ville.

Ce tournoi fut remporté par :

MM. MAJUS et JORON de Paris ;

les seconds : M. et Mme CHOUQUET de Saint-Cloud se virent attribuer le week-end à Bad Godesberg (ville jumelée de Saint-Cloud) offert par le service de jumelage de la Municipalité.

Le Club des Amateurs de Bridge fut heureux d'accueillir pour ce tournoi des habitués de l'Equipe de France : M. JAIS, champion du Monde, Mme de VRIES, championne d'Europe et plus de 30 joueurs de premier service mais beaucoup d'amateurs se classèrent fort honorablement.

Après un buffet campagnard bien garni les prix nombreux et de valeur furent remis dans une atmosphère de gaieté et de joyeuse sympathie à tous les gagnants.



(Photo Lomprez)

Le bénéfice de ce tournoi a permis au Club des Amateurs de Bridge dont le siège est 33, quai Carnot à Saint-Cloud de remettre au bureau d'Aide Sociale un don de 2 500 F qui permettra d'organiser une sortie supplémentaire pour nos Anciens. Nous voyons sur la photo, Mme MOREAU, Présidente du Club, entourée de Mmes GUERONIK et du GARDIER, Vice-Présidentes, remettre le chèque au Dr ARNAUD.

Le Comité de F.N.A.C.A. de Saint-Cloud

Par un bel après-midi ensoleillé, le dimanche 20 avril, la F.N.A.C.A. réunissait pour la première fois les membres de la fédération accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants, au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

Un buffet campagnard avait été organisé et fut suivi d'une projection de diapositives sur fond musical, très appréciée de tous.

Dans l'assistance fort nombreuse, on pouvait remarquer la présence de M. BASSINET, premier Maire-Adjoint, représentant la Municipalité de Saint-Cloud, de M. BRUNAU, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et de notre ami JACQUARD, de la F.N.A.C.A. de Garches.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

EQUIPES SECOURISTES

Pendant l'année 1974, et surtout depuis septembre, les Equipes Secouristes de Saint-Cloud ont une activité très positive grâce à leur réorganisation.

La générosité des adhérents de Saint-Cloud de la C.R.F. a permis l'achat des matériels nécessaires : un fourgon ambulance, un important matériel de secours, un matériel radio-électrique de liaison avec le centre de secours départemental de la Croix Rouge.

Les participations des Secouristes ont été très diversifiées.

Missions d'Aide Sociale : 382 heures de présence.

Postes de secours à Saint-Cloud : 954 heures de présence - 11 blessés transportés.

Postes de secours départementaux : 399 heures de présence (expositions et salon du CNIT, rallye infernal, participations au plan ORSEC, etc.).

Poste de secours urbain : 408 heures de présence - 19 blessés transportés.

Postes de secours autoroutiers : 4 919 heures de présence - 323 blessés transportés.

En plus de ces missions, les Secouristes apportent leur concours à la vie propre du Comité de Saint-Cloud, enseignement secouriste, propagande, réunions diverses, etc.

Les projets des secouristes sont de prendre une part encore plus grande dans l'aide sociale par l'emploi du véhicule actuel, pour des transports sociaux et l'acquisition d'un nouveau fourgon ambulance plus conforme aux

normes demandées par les règlements administratifs.

Permanence des Secouristes : le mercredi 21 h - 2^e étage - 6, place Silly - Maison de l'Amitié.

LE COMITE DE SAINT-CLOUD

poursuit ses activités, conformément aux fins de la Croix Rouge Française, mouvement humanitaire de solidarité par des actions de secours volontaires et désintéressées : animation du Club de l'Age d'Or, organisation d'activités physiques du 3^e Age, participation aux goûters offert par la Ville de Saint-Cloud, organisation d'un Cours de Secourisme, prévision pour octobre de causeries de puériculture pour les jeunes mères, participation des équipes secouristes aux diverses manifestations, gérance par Convention avec la Municipalité, de la Crèche à domicile de Saint-Cloud : 12 500 journées de garde d'enfants en 1974.

Le Comité remercie les Clodoaldiens qui ont répondu généreusement à ses appels et compte sur l'aide de chacun pour pouvoir poursuivre ses activités.

N.B. : adressez votre participation au nom du

COMITE CROIX ROUGE FRANÇAISE

175, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud

— par virement ou chèque postal au C.C.P. Paris 1665-76 ;
— ou par chèque bancaire.

Une carte d'adhérent vous sera adressée comme signe de votre aide.

Permanence lundi après-midi de 15 h à 17 h, tél. 771 88.63.

Cette initiative fut très réussie et toutes les personnes présentes se donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine.

Le calendrier 1975 de la FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES portant le n° 093075 gagne un téléviseur couleur.

LES 105 ANS DE MADAME PARBEAU

M. Jean-Pierre FOURCADE, maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, Mme FOURCADE et le docteur ARNAUD, maire-adjoint, sont allés faire une visite le 31 mai dernier, à Mme PARBEAU, bavarder avec elle et lui offrir une gerbe de fleurs à l'occasion de ses 105 ans.

Née à BULLION en Seine-et-Oise le 11 avril 1870, Mme PARBEAU, y a tenu un commerce de tabac-épicerie avant de venir habiter Saint-Cloud chez sa fille Mme JOLY où elle réside depuis 45 ans.

3 fois arrière-arrière-grand-mère, Mme PARBEAU est la doyenne de notre commune.

Visite des malades dans les établissements hospitaliers des Hauts-de-Seine

La section de Saint-Cloud de l'association pour la visite des malades dans les établissements hospitaliers des Hauts-de-Seine (loi de 1901) a été créée il y a une dizaine d'années pour l'hôpital, le Centre René Huguenin, la clinique du Val d'Or et le Centre de Rééducation Fonctionnelle de la rue Dailly. Une bibliothèque de 3 000 volumes a été organisée à l'hôpital grâce à une initiative privée et à de nombreux dons, elle bénéficie

maintenant d'une subvention annuelle de l'hôpital.

Les pensionnaires de la Maison de Retraite Lelégard ne sont pas oubliés par les 15 visiteuses et visiteurs de l'association, ils apprécient tout particulièrement d'être reçus chez l'une d'entre nous pour des goûters au cours desquels Mme Marcorelles conte une histoire et des chanteurs amateurs de l'Ecole Normale comme de l'école Saint Pie X, voire des professionnels du petit conservatoire de la chanson viennent les distraire.

Garder le contact avec ceux qui souffrent de maladie ou qui sont isolés, les écouter, les reconforter, telles sont les tâches de notre petite équipe.

La responsable : Liliane WYART

Union des Vieux de France

L'Assemblée générale de la section s'est tenue le samedi 4 avril dans les locaux de la Cantine municipale mis à sa disposition par la municipalité.

Après les rapports financiers et moraux adoptés à l'unanimité des présents (132), nos anciens apprécièrent le goûter qui leur fût servi, puis ils assistèrent à un spectacle varié comprenant chanteurs, illusionniste et conteurs.

Nos anciens se séparèrent heureux de leur après-midi non sans prendre rendez-vous pour la prochaine réunion.

Union des Vieux de France, 20, rue du 18-juin, Saint-Cloud.

Association Départementale des veuves civiles

L'association des veuves civiles a été créée en 1949 dans le but de faire prendre conscience à l'opinion et aux Pouvoirs Publics des difficultés rencontrées par les femmes qui perdent leur mari.

Grâce aux efforts continus de l'association, d'importants résultats ont été acquis :

Allocation orphelin.

Sécurité sociale maintenue un an après le décès du mari.

Réversion de la retraite à 55 ans.

Depuis le 26 février, droit au cumul des retraites sous certaines conditions, etc.

Pour nous aider à obtenir davantage, il nous faut le soutien de toutes les veuves. Vous nous apporterez en adhérant à l'association.

Association départementale des Hauts-de-Seine, 15, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine, 624 71.46.

Responsables à Saint-Cloud :

Mme Guillou, 5, rue Pasteur, 825 02.42.

Mme Lecouteux, 7, rue des Gate-Ceps, 602 30.11.

Les Clubs de l'Age d'Or ont eu une activité débordante ces derniers mois. 3^e anniversaire des matinées récréatives fêté à l'Ecole Allemande le 1^{er} mars, sorties à Rambouillet, au jardin d'acclimatation, dans un parc animalier de la Somme avec le Bureau d'Aide Sociale, visite du Musée d'Histoire Locale et du Musée du Domaine National, dans le Parc, du Ministère des Finances avec la participation de l'Accueil, matinées théâtrales offertes par la Municipalité, participation aux conférences organisées à l'Université de

Paris X Nanterre, chorale, invitation de l'Ecole Normale Supérieure à venir écouter un récital de guitare, sans compter les permanences salle Gounod, 14, rue des Ecoles et 12, rue Ferdinand-Chartier.

Pendant la belle saison et pendant les vacances, rendez-vous est donné dans le Parc de Saint-Cloud, au lieu-dit « l'Orangerie », à l'angle de l'allée de la Glacière et des trois passages à niveau, au pied de la passerelle : bancs, chaises, tables, jeux variés.

Maison de l'Amitié

Désignation des membres du bureau pour l'année 1975 :

Président : M. J. BOIVIN.

Vice-Président : M. L. GAYMARD.

Vice-Président : M. J. JOULIA.

Secrétaire : Mme M.D. CUNY.

Secrétaire-adjoint : M. A. WITTENBERG.

Trésorier : M. J. POITEVIN.

U. N. A. F. A. M.

Union des Familles de Malades Mentaux et de leurs Associations (reconnue d'utilité publique)

L'U.N.A.F.A.M. rassemble les familles, les parents, les amis des malades mentaux et anciens malades. Créée le 4 août 1963, elle a été reconnue d'utilité publique le 15 mai 1968.

Elle s'est donné pour but d'aider moralement les familles atteintes par la maladie d'un être cher.

Dans la période que nous traversons actuellement, nous pourrions faire mieux, si nous étions plus nombreux.

Vous, qui n'êtes pas indifférents aux problèmes que pose la santé mentale, adhérez à l'U.N.A.F.A.M.

Pour tous renseignements : U.N.A.F.A.M., Section des Hauts-de-Seine, 8, rue de Montyon, 75009 Paris - Tél. 523 19.59.

Cercle Féminin d'Amitié Européenne

Avec le printemps, reprise des déplacements des différents cercles : tandis que celui de Frascati se rendait à Courtrai, quinze Clodoaldiennes étaient reçues à Maidenhead. L'accueil plein de chaleur, les marques d'amitié sans cesse prodiguées au cours du séjour, l'atmosphère de détente, le soleil, la merveilleuse campagne anglaise tout en fleur, firent de ce voyage une pleine réussite, comme si nos amies avaient voulu donner la preuve de leur volonté profonde d'être européennes.

Mais l'Angleterre ne priva pas pour autant le C.F.A.E. de ses activités habituelles :

— M. Jos DANCET, Conseiller au Commerce Extérieur, parla des différents organismes qui veillent au commerce extérieur de la France. Celle-ci occupa la troisième place en 1974 (après les U.S.A. et l'Allemagne Fédérale) malgré de nombreuses faiblesses, encore compliquées du fait de la crise pétrolière et de l'instabilité monétaire internationale.

— M. Jean-Claude MASCLÉ, Rédacteur en Chef des Nouvelles Universitaires, traita de « l'Europe de l'Education », explicitement prévue dès le Traité de Rome avec l'article 57 stipulant la reconnaissance mutuelle des diplômes. Il montra l'énorme complexité des problèmes qui se posent lorsque l'on envisage la préparation des jeunes Européens pour un avenir commun tout en respectant la diversité des formations traditionnelles qui ne pourra s'atténuer que par libre consentement.

Au nom du Club de Lecture, Mme ZOURABICHVILI présenta le très beau roman de BUZZATI : « Le Désert des Tartares ». Enfin, Mmes PERRIER et HUA, du groupe « Actualités Européennes », sacrifiant à l'Année Internationale de la Femme, donnèrent un aperçu de la condition féminine dans les différents pays de l'Europe.

U. F. C. S.

Une journée mémorable

Que s'est-il donc passé le vendredi 25 avril à la bibliothèque municipale ?

L'U.F.C.S. de Saint-Cloud avait organisé une journée d'informations, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa création par Andrée Butillard.

Mais quel est ce sigle ? et que recouvre-t-il ?

C'est l'Union Féminine Civique et Sociale, un mouvement jeune avec 50 ans d'expérience dont le pluralisme fait l'originalité et la richesse et qui compte 12 000 adhérentes réparties en 200 sections dans toute la France. Chaque femme y a sa place ; elle y trouve une formation par sessions régionalisées pour que toutes puissent les suivre, allant de la communication à l'urbanisme.

A Saint-Cloud, les organisatrices avaient affiché des résultats d'enquêtes, l'une, menée par l'équipe « femme-fa-

mille » auprès des femmes clodoaldiennes sur le thème : « le visage de la femme d'aujourd'hui », l'autre faite par l'équipe « économie-consommation » auprès des consommateurs, concernant les nouvelles implantations commerciales de Saint-Cloud.

Puis, au cours de la journée, il y eut trois conférences-débat :

Le matin, Mme BORNEC-BAZILLE, animatrice de l'E.D.F., nous initiait à la lecture des factures de cette entreprise, aux problèmes de la conservation et de la congélation, puis nous expliquait les avantages et les inconvénients des fours à pyrolyse et à catalyse.



(Photo Jacques Gautier)

L'après-midi, Mme HAREL, psychologue à l'école des parents, nous parlait de la majorité à 18 ans, loi du 5 juillet 1974, très importante puisqu'elle concerne 2,5 millions de jeunes et modifie une centaine d'articles du Code Civil.

Puis, M. BERTON, journaliste à l'A.P.I.J. (Association Presse Information Jeunesse) nous alertait sur les problèmes de la presse écrite qui voit, au fil des jours, s'appauvrir l'éventail des quotidiens.

Une table de presse proposait les documents de travail du mouvement, les résultats de l'enquête « famille » et mettait à la disposition de toutes des numéros de la revue « 50 millions de consommateurs » et des plaquettes sur l'économie française.

Toutes les personnes qui ont assisté à l'une ou l'autre de ces conférences-débat ont été très intéressées par notre mouvement.

Dès la rentrée d'octobre, une troisième équipe « presse-culture » viendra s'ajouter aux deux équipes existant déjà.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly. Tél. 602 25.69.

Carrefour aux Carrières à Saint-Cloud

Samedi 26 avril 1975 a eu lieu au Lycée Florent Schmitt de Saint-Cloud, à l'initiative de l'Association Autonome des Parents d'Elèves des Etablissements Secondaires de Saint-Cloud, la traditionnelle rencontre du Carrefour aux Carrières.

26 représentants d'écoles et de car-

□ DINER-DÉBAT AVEC M. JEAN-PIERRE SOISSON

M. Jean-Pierre SOISSON, Secrétaire d'Etat aux Universités, était l'invité d'honneur de Saint-Cloud. Sous la présidence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général, qui consacre beaucoup de temps à ses concitoyens et administrés, l'Association Autonome des Parents d'Elèves des Etablissements Secondaires de Saint-Cloud réunissait dans la salle moderne et accueillante du C.E.T. Santos Dumont plus de 300 adhérents et amis, parents d'élèves mais aussi enseignants, étudiants et lycéens.

Après avoir rappelé qu'avec 765 000 étudiants, l'enseignement supérieur français était plus peuplé que les enseignements supérieurs anglais et allemand réunis, et mentionné le chiffre de son budget — 8,5 milliards de francs — M. SOISSON décrit, en quatre points, sa vision de l'avenir de l'enseignement supérieur :

- rapports contractuels entre l'Etat et les Universités ;

- effort particulier fait pour l'orientation et la motivation des élèves de terminale accédant à l'enseignement supérieur, sans aucun numerus clausus, et ouverture démocratique de cet enseignement au monde de l'économie et du travail ;

- simplification du schéma des formations universitaires, complétées par des formations pré-professionnelles ouvrant sur des débouchés concrets, et doublées sur ce que le Ministre appelle un enseignement par alternance entre l'université et l'entreprise ;

- enfin, humanisation et démocratisation de l'aide de l'Etat aux étudiants, en développant l'accès à l'aide directe réservée aux seuls étudiants qui en ont réellement besoin, et en mettant un terme aux « ghettos universitaires » que sont certaines cités construites au cours des trente dernières années.

Au cours du débat qui suivit cet exposé, M. SOISSON, répondant aux questions des participants, insista sur son souci de multiplier les contacts et les passerelles entre l'enseignement supérieur et les entreprises, entre les régions et les I.U.T., enfin entre les I.U.T. et les écoles d'ingénieurs. L'accès de l'université aux non-bacheliers, le principe des équivalences, le développement des Celsa, l'enseignement par alternance sont autant de mesures qui visent toutes à ouvrir l'enseignement supérieur sur le pays, ses travailleurs et leurs besoins.

La réunion devait se prolonger fort tard dans la soirée, montrant ainsi le très vif intérêt que les amis de l'Association Autonome des Parents d'Elèves de Saint-Cloud trouvaient à ce dialogue entre MM. Jean-Pierre FOURCADE et Jean-Pierre SOISSON.

Auparavant, le Maire de Saint-Cloud et le Secrétaire d'Etat aux Universités avaient reçu une délégation des élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud avec lesquels ils évoquèrent le problème — d'actualité — de transfert de l'école.

rières très variées ont su donner avec compétence tous les renseignements qui leur ont été demandés. Ils ont satisfait à la curiosité des plus jeunes devant le large éventail des professions proposées et donné toutes les précisions aux plus âgés dont l'orientation semblait déjà plus ou moins décidée. Ils ont été unanimes à reconnaître l'intérêt et le sérieux avec lesquels ces jeunes gens se sont adressés à eux.

Les carrières médicales et para-médicales, représentées par le Centre Hospitalier et Universitaire de Garches et l'Ecole d'Infirmiers et d'Infirmières, ont, comme toujours, attiré beaucoup de visiteurs. Mais ceux-ci ont pu découvrir des Ecoles dont ils ignoraient l'existence et qui offrent cependant de nombreux débouchés, telle l'Ecole Supérieure des Industries du Vêtement.

Parmi les personnalités qui ont manifesté le plus vif intérêt à cette réunion, nous avons été heureux d'accueillir M. LOUGOVOY, Maire-adjoint de Saint-Cloud, chargé des affaires scolaires, qui avait emmené sa fille. Nous ont fait également l'amitié de venir M. BAUMEL, ancien Ministre et Député-Maire de Reuil, M. le Proviseur et Mme le Censeur du

Lycée Florent Schmitt, M. le Principal et Mme la Sous-Directrice du C.E.S. Verhaeren, et même quelques professeurs. Mme GRIVEL, Directrice du C.I.O. de Puteaux, nous a présenté Mme PEPIN, qui va lui succéder à Saint-Cloud, en raison de la modification du secteur scolaire du second cycle.

Remercions chaleureusement tous ceux qui ont accepté de passer leur samedi avec nos enfants, et tout particulièrement M. DEMAZET, qui, pour assurer le succès de cette réunion, a bien voulu lui consacrer tous ses samedis depuis longtemps.

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES HAUTS-DE-SEINE

Une équipe dynamique constitue l'Association Sportive Automobile des Hauts-de-Seine qui, ayant son siège à Saint-Cloud, 2, avenue du Général-Leclerc, tient ses réunions dans son local du 155, rue de Paris à Boulogne, tous les mardis, de 18 h à 20 h. Elle réunit plus de deux cents licenciés qui opèrent tant en France qu'à l'Etranger.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

5, rue de Garches
Tél. 602 64.33

COURS DE LANGUES

Anglais - Allemand - Français pour étrangers. Inscriptions à partir du 15 juin.

MINI-CLUB

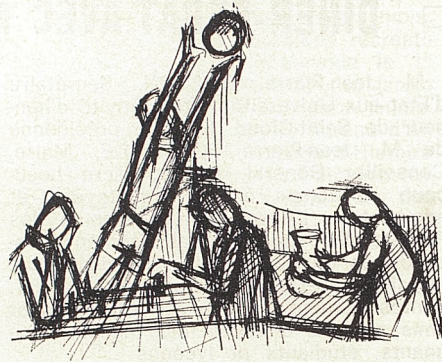
Anglais ou français pour étrangers, il est destiné aux enfants de 6 à 10 ans, le mercredi après-midi.

JARDIN D'ENFANTS

Le jardin d'enfants a été complet toute l'année.

Les inscriptions sont reçues dès à présent mais les effectifs sont très limités.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
rue Hébert - 602 34.12



(Dessin J.A. Rodriguez)

NOUVELLES ASSOCIATIONS

□ 20 février 1975 : Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS DES TROUPES DE MARINE.

Objet : resserrer les liens d'amitié entre anciens membres des formations musicales des troupes de marine ; maintenir

les relations entre ceux-ci et les membres en activité en vue du développement et de la bonne marche des musiques militaires.

Siège social : 11, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.

□ 20 mars 1975 : Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt :

GEOGRAPHIE ET RECHERCHE.

Objet : promouvoir les recherches de géographie et notamment assurer leur publication par une revue et d'autres publications scientifiques.

Siège social : 11, rue des Girondins, 92210 Saint-Cloud.

□ 21 mars 1975 : Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt :

BUREAU DE PREVENTION FORESTIERE.

Objet : recherche, diffusion, promotion, organisation, réalisation et le suivi de toutes actions visant à l'éveil, à la sensibilisation et à la participation du public à la protection de la nature, aux études écologiques, à l'aménagement de l'environnement et, plus particulièrement, dans le domaine végétal et forestier.

Siège social : 29, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOS ENFANTS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 1975-1976

Les inscriptions nouvelles sont reçues dès à présent à la Mairie sur production des pièces suivantes :

- 1) Livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant,
- 2) Quittance de loyer ou toutes pièces justificatives indiquant le domicile,
- 3) Toutes les vaccinations concernant l'enfant (anti-variolique, D.T. Polio ou antipoliomyélitique et B.C.G.).

Cette inscription ne dispense pas les parents de se présenter au Directeur ou à la Directrice de l'école, aux jours et heures suivants :

I. — ECOLES ELEMENTAIRES

Centre : Mlle DUBARRY,

les 26 et 27 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h,
en septembre, les 10 et 11, aux mêmes heures.

Coteaux : M. MAGDO,

du 1^{er} au 15 juin, tous les après-midis de 14 h à 16 h 30 et le samedi matin.

Montretout : M. DUBUIS,

du 8 au 12 septembre, de 14 h à 17 h 30

Val d'Or : M. ANGOTTI,

du 12 mai au 15 juin, samedi matin de 9 h à 11 h,
en septembre, du 8 au 13, de 9 h à 11 h sauf le vendredi 12 septembre.

II. — ECOLES MATERNELLES

Centre : Mme ROY

Tous les jours aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Coteaux : Mme NEDELLEC

Tous les après-midis et le samedi matin.

Montretout : Mme CHAZELLES

Tous les matins.

Val d'Or : Mme CEMAT

Aux heures scolaires et le samedi matin.

En principe les inscriptions sont déjà closes. Au cas où vous n'auriez pas encore vu la Directrice de l'école maternelle de votre quartier, ne tardez pas !

IMPORTANT

Pour les écoles maternelles, seules les inscriptions des enfants nés avant le 31 décembre 1972 seront prises en considération.

En septembre, Mmes les Directrices ne recevront que les inscriptions des nouveaux habitants, exclusivement.

Les enfants seront obligatoirement inscrits au groupe scolaire du quartier de leur domicile.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les enfants nés en 1969 sont astreints à une visite médicale pré-scolaire, au terme de laquelle un certificat d'aptitude leur est délivré.

Un bulletin d'inscription, à retirer en Mairie, est obligatoire pour être inscrit dans une école élémentaire, que l'enfant ait fréquenté ou non une école maternelle.

INSCRIPTION

POUR LES CANTINES SCOLAIRES

Il est rappelé aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires, que l'inscription est indispensable et doit être renouvelée chaque année avant le 10 septembre au Bureau de l'Enseignement de la Mairie.

CENTRES AERES

GARDERIES MATERNELLES

Le Centre Aéré Gounod et la Garderie Maternelle du Centre seront ouverts aux enfants du lundi 30 juin au jeudi 31 juillet, tous les jours de la semaine sauf le samedi.

Le ramassage fonctionnera, le matin et le soir, par car municipal. Les familles dont les enfants sont scolarisés à Saint-Cloud, soit à l'école maternelle, soit à l'école élémentaire, doivent faire l'inscription au Bureau de l'Enseignement après avoir versé, s'il y a lieu, la cotisation (10 F) à la Caisse des Ecoles.

Les deux Centres fonctionneront également du lundi 1^{er} au vendredi 12 septembre :

— Enfants de 7 à 12 ans : Prix du repas 6,50 F + 3,50 F pour les activités et les loisirs.

— Enfants de 3 à 6 ans : Prix du repas 6,50 F + 2,50 F pour les activités et les loisirs.

CENTRE D'INITIATION SPORTIVE

JUILLET 1975

Comme les années précédentes, la ville de Saint-Cloud, ouvre durant le mois de juillet (du mardi 1^{er} juillet au vendredi 25 juillet inclus), un centre d'initiation sportive (athlétisme, hand-ball, tennis de table, volley-ball).

Ce centre fonctionnera quatre après-midi par semaine :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h. Pour garçons et filles de 10 à 15 ans.

4 semaines : 35 F - 2 semaines : 20 F.

— Inscriptions et renseignements : Bureau de l'Enseignement : Mairie.

— Salle omnisports (près piscine), M. DASSAUD, les mercredis 11 et 25 juin, de 14 h à 17 h.

De nombreux Clodoaldiens se plaignent de la prolifération des pigeons.

Ceux-ci, en effet, causent des dégâts aux façades et aux toitures des immeubles.

La ville de Saint-Cloud a décidé de faire une campagne de « dé pigeonnage » et non de dé pigeonnisation — ce traitement envisagé n'ayant pas pour objet la destruction des pigeons mais leur stérilisation temporaire.

Le traitement consiste à faire consommer aux pigeons des graines (maïs) à base d'ornitrol et qui a la particularité de bloquer chez la pigeonne, à l'exclusion de tout autre oiseau, la formation de la grappe ovarienne, ce qui assure :

— un contrôle rationnel du nombre de pigeons ;

— une innocuité absolue et totale pour les autres êtres vivants ;

— une méthode simple et facile.

La consommation d'ORNITROL pendant une période de 15 jours par les pigeons entraîne un blocage de l'ovulation d'une durée de 3 à 4 mois.

Dans la pratique, le produit sera distribué aux pigeons à raison de 30 grammes par jour pendant 15 jours consécutifs et ce 2 fois chaque année :

— au printemps ;

— à l'automne (septembre).

L'ornitrol dépourvu de tout attrait gustatif pour les mammifères est d'une innocuité absolue. La taille des grains de maïs empêche sa consommation par les petits oiseaux et autres oiseaux d'agrément.

Les maïs traités sont à la disposition des personnes qui les désiraient au Garage Municipal, rue Ernest-Tissot.

Une notice d'emploi est remise avec le produit traité.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS DE SAINT-CLOUD ET DE GARCHES

Dimanche 15 juin	Dr SEMELAIGNE 1, avenue de la Pommeraiè	602 83.04
Dimanche 22 juin	Dr TAHAR rue des 4-Vents à Garches	970 55.65
Dimanche 29 juin	Dr AURICHE 88, Grande-Rue à Garches	970 00.62
Dimanche 6 juillet	Dr BENOIT 6, avenue de Longchamp	825 61.61
Dimanche 13 juillet	Dr BELLAICHE 175, boulevard de la République	771 84.52
Lundi 14 juillet	Dr BRESLER 4, avenue Caroline	771 76.28
Dimanche 20 juillet	Dr CARBONELL 3 bis, rue Sylvain-Vigneras à Garches	970 05.12
Dimanche 27 juillet	Dr DERVILLE 76, boulevard de la République	602 49.56
Dimanche 3 août	Dr GAMBIER 65, rue du 19-janvier à Garches	970 45.66
Dimanche 10 août	Dr GODART 20 bis, rue Armengaud	602 49.01
Vendredi 15 août	Dr JANIN 5, parc de Béarn	602 69.86
Dimanche 17 août	Dr LEFEBVRE 124, boulevard de la République	771 70.71
Dimanche 24 août	Dr LE FORESTIER 48, rue Villeneuve à Garches	970 00.21
Dimanche 31 août	Dr LOUIN 4, avenue du Maréchal-Foch	602 40.20
Dimanche 7 septembre	Dr MAY-FOUGEROUSE 1 bis, avenue du Général-Leclerc	602 84.21
Dimanche 14 septembre	Dr MOURGUES 165, avenue du Maréchal-Foch	771 06.09
Dimanche 21 septembre	Dr OLIVIER 96, Grande-Rue à Garches	970 09.22
Dimanche 28 septembre	Dr ROMANI 6, avenue de Longchamp	825 61.61

BRADERIE DE VETEMENTS

La prochaine braderie organisée par l'Association des Familles aura lieu début octobre pour les vêtements d'automne et d'hiver et les bicyclettes. Les dates seront précisées par tracts et par voie d'affiche dès la rentrée de septembre.

Renseignements :

Mme AUBREE, 771 62.82.

Mme FAUQUENOT, 771 73.81.

Mme MACQUERON, 771 81.89.

Mme de la CHAISE, 771 84.89.

S.O.S. infirmières

Appelez le 602 09.01, de 8 h à 20 h, les dimanches et jours fériés.

S.O.S. vétérinaires

fonctionne toutes les nuits les dimanches et jours fériés.

Appelez : 602 45.07 pour la banlieue, 288 67.99 pour Paris.

Le prix fabuleux d'une commode historique

Une commode qui avait fait partie du mobilier de la chambre du Louis XVI, au château de Saint-Cloud, a été achetée, en juin dernier, pour la somme de 150 000 livres (environ 1 800 000 francs), chez Sotheby, à Londres, par un collectionneur suisse dont l'identité n'a pas été révélée.

(Extrait du n° 276 de la revue « Historama » - 1974).

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS DE SAINT-CLOUD

15 juin	MIGNARD, 2 ter, rue Royale
22 juin	PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
29 juin	RICQUIER, 86, boulevard de la République
6 juillet	THOMAS, 7, rue Dailly
13 et 14 juillet	ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
20 juillet	AYACHE, 160, boulevard de la République
27 juillet	BAILLY, 17, rue de l'Eglise
3 août	LANDRY, 14, avenue de Longchamp
10 août	LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy
15 août	LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy
17 août	MARECHAL, 47, rue Gounod
24 août	MICLEA, 3, parc de la Bérengère
31 août	MIGNARD, 2 ter, rue Royale
7 septembre	PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
14 septembre	RICQUIER, 86, boulevard de la République
21 septembre	ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
28 septembre	THOMAS, 7, rue Dailly

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne communique :

Depuis quelques temps, des entreprises et des commerçants sont sollicités par des démarcheurs publicitaires qui se servent parfois du « Guide de l'Assurance Maladie » pour tenter d'obtenir des fonds.

Nous mettons en garde les personnes sur l'aspect souvent frauduleux de ces démarchages.

A cette occasion, nous rappelons que le « Guide de l'Assurance Maladie » réali-

sé sous la responsabilité technique de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, ne bénéficie d'aucun financement publicitaire et qu'il ne peut, en aucun cas, être vendu.

Ce guide est délivré gratuitement, mais en quantité limitée, aux assurés sociaux qui en font la demande auprès de leur Centre de Paiement habituel.

□

La Division des rentes accidents du travail (DRAT) précédemment située 17, place de l'Argonne, 75019 Paris, se trou-

ve maintenant : 84, rue Charles-Michels, 93525 Saint-Denis Cedex 2.

Il est rappelé aux assurés sociaux relevant du Régime Général de la Sécurité Sociale, que l'attestation annuelle remise par l'employeur à chaque salarié, ne doit pas être envoyée systématiquement par l'assuré à son centre de paiement.

C'est seulement à l'occasion de la première demande de remboursement des soins dispensés après le 31 mars 1975 que la dite attestation doit être jointe au dossier.

La durée de validité de cette attestation s'étend du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Une première dans la presse de l'entreprise, le journal sonore pour les agents non voyants.

La Caisse emploie dans ses services un certain nombre de non-voyants (aveugles et amblyopes) comme standardistes et dactylographes.

Dans le but de rompre cet isolement, la direction générale a décidé de faire réaliser par ses propres services un jour-

nal sonore d'entreprise, qui reprend, en le transposant oralement, les articles parus dans l'édition imprimée du journal d'entreprise « Caisse Centrale Information » distribué régulièrement depuis onze ans à tout agent de la caisse en activité ou retraité.

Cette initiative traduit dans les faits la volonté de son Directeur Général, M. Alexandre TEYSSIER : « faire circuler l'information, la rendre égale pour tous et par là même, améliorer la vie du travail ».

L'ACTIVITE DE LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS EN 1974

Le Centre de Secours de Saint-Cloud a effectué un certain nombre de sorties et d'interventions en 1974 dont nous vous donnons ici le détail :

■ Feux divers	40
■ Feux de cheminée	4
■ Accidents de circulation	34
■ Noyés	2
■ Asphyxiés	28
■ Opérations diverses	201
■ Epuisements du sous-sol	28

■ Fausses alertes	10
■ Sorties diverses	67

Au cours d'interventions diverses, le chef de centre a remarqué que de nombreux tableaux sur lesquels figurent les plans des immeubles ne sont pas à jour et en particulier que le changement de numéro de téléphone du centre de secours de Saint-Cloud n'a pas été précisé. Nous vous rappelons donc que pour toute intervention, il faut appeler le 18 ou le 771 05.20.

D'autre part, le Chef de Centre met en garde les industriels et commerçants de Saint-Cloud contre une société qui collecte de la publicité pour une revue intitulée « Le Livre d'Or des Sapeurs-Pompiers ». Ce livre n'a aucun rapport avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris dont dépend le Centre de Saint-Cloud et les fonds récoltés ne sont pas destinés aux œuvres sociales de cette unité.

En dernier lieu, les sapeurs-pompiers remercient les généreux donateurs qui ont accepté leurs calendriers 1975 et s'excusent auprès des personnes qui en désiraient et chez lesquelles ils n'ont pu passer.

CARNET

LEGION D'HONNEUR

Chevalier :

Mme Nathalie CREMER épouse MASSE
Au titre du Ministère de la Santé par décret en date du 27-3-75
Directeur des Enseignements au Centre International de l'Enfance à Paris
4, allée Florent-Schmitt, 92210 Saint-Cloud
PALMES ACADEMIQUES

Chevalier :

M. Georges DARPAS
22, parc de la Bérengère, 92210 Saint-Cloud
MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Bronze :

Contingent ministériel
M. William TAYLOR
9 bis, rue Gounod, 92210 Saint-Cloud
Retraité - OUAINVILLE 76450 CARRY BARREILLE
MEDAILLE DE L'AERONAUTIQUE

M. Bernard PICHOT
Au titre du ministère des transports, décret du 9-1-1975
60, rue Tahère, 92210 Saint-Cloud
MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL
PROMOTION DU 14 JUILLET 1974

Echelon Argent

M. Georges BARA, Mme Jeanine BASSET née TORRENS, MM. Michel BETHUNE, Pierre BOIRON, Gérard BOURCEAU, Georges BOUVERET, Mme Madeleine BRACHET née HARDUIN de GROSVILLE, M. Raoul BRALEY, Mme Rose COIGNET, MM. Claude DAVID, Georges DENIEL, Mme DOUEK née Léa BENZAKEIN, Mlle Anna DRABLIER, MM. Rémy DUVAL-ARNOULD, Jacques FONTAINE, Serge GOUVIER, Roland GUILLAUME, Hubert GUITARD, Mme HARNAY née Reine DROAL, MM. René HAULARD, Pierre HENON, André KEMMLER, Léon LABES, François LEHOUX, Emile LINDENEHER, Mme LESOURD née Marie ROHEL, MM. Jacques LOGEARD, Roger LOINARD, Maurice MARJAULT, Roger MARTIN, Maurice MOUTIN, Pierre MULLER, Raymond NICOLAS, Robert NOIROO, Lucien PELISSIER, Paul RENARD, Mme ROUX née Francisca BOADA, MM. Roger TEXIER, Jacques VERBEKE, Jacques VERRIEN, Mme VORANGER née Marie-Louise MALANDRE.

Echelon Vermeil

Mmes BOUCHE née Adrienne ROUX, CRISTOFINI née Cécile JANIN, MM. Gaston DEGARDIN, Rémy DUVAL ARNOULD, Claude FOULE, Jean FROISSART, Gilbert GARAVEL, Roger GUILLAUME, Pierre HENON, Mmes JEANNOT née Jane HUET, KITITAREFF née Jacqueline GASNIER, MM. Roger LENOIR, Jacques LOGEARD, Pierre NAVEAU, Jean PFEFFER, Marcel REVILLET, Mme RICHARD née Léone AUTREAU, MM. Marcel TISSANDIER, Raymond TOUZET.

Echelon Or

MM. Fernand DUVAL, Barthélémy PINORINI, Raymond RIBIERE,

PROMOTION DU 1^{er} JANVIER 1975

Echelon Argent

Mme ANDRE née Juliette BARRELIER, M. Henri BADILLIER, Mme BEAUFILS née Gilberte MANCEAU, M. Salomon BEN-SOUSSAN, Mmes BIESSY née Jeannine SAUVAGE, BITI née Louise REBECCHI, MM. Maurice BLANC, Pierre BOUYSET, Roger BRETHAU, Mlle Françoise COMPAIN, Mme DAUTRY née Julienne VAN KEYMEULEN, MM. André DIOT, Jacques DOMMERGUES, Jacques DONADINI, Roger FRAINAY, Mlle Marie-Louise GAUTIER, MM. Ferdinand GAUTHIER, Pierre GENITEAU, Mlle Yvonne LA ROCCA, MM. Paul LEGOUX, Yves LE TOURNEUR D'ISON, Louis L'HINORET, Mme Lucienne DE LOOZE, M. Louis MADEC, Mme MALES née Carmélina ZAMBELLI, MM. André MARTINET, Marcel MOSER, Henri NAVELLOU, Gérard PELGE, Albert PERRIN, André PETTE, René QUENTIN, Jacques SAILLOT, Jacques VINCENT, Jean WAGET, Nikita ZVEGUINZOFF.

Echelon Vermeil

Mme ANDRE née Juliette BARRELIER, M. Salomon BEN SOUSSAN, Mme BINOCHE née Louise MARTEL, MM. Louis BURLIN, Alphonse CLEMENS, Marcel CROQUELOIS, Mme DAUTRY née Julienne VAN KEYMEULEN, M. Jean DE L'EPINE, Mme Lucienne DELOUCHE, MM. Jacques FAURE, Paul LEGOUX, Paul LE MAIRE, André LICOYS, Albert PERNIN, Maurice VASSILKOWSKY.

Echelon Or

MM. Cloirs BOYER, Raymond CAPTON, Pierre COCQUET, Mlle Odette CORDAS, MM. Roger COURTOIS, Bernard DU-CHANGE, Charles LIENHART, Vital VALLET.

Echelon Grand Or

M. Jean FROISSART, Mme NAY née Aline KERRIEN, M. Roger SEYFRIED.

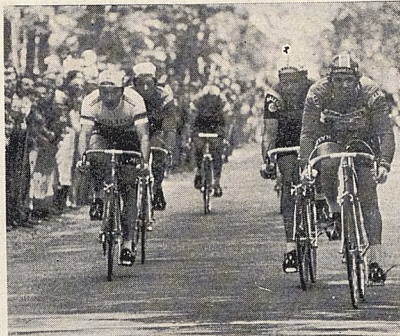
SPORTS

LES HEURES CYCLISTES DE SAINT-CLOUD

Entre autres qualités, les champions cyclistes savent être des gens de grand cœur lorsque les circonstances le leur commandent. Un vivant exemple nous en a été fourni dans le cadre du magnifique Parc de Saint-Cloud. Ils étaient dix-huit venus là... par avion ou par la route de huit nationalités différentes pour répondre, avec empressement et désintéressement, à l'appel de « France-Soir » Europe n° 1 et le G.A.N. qui avaient conjugué leurs efforts pour le seul bénéfice de la recherche cardiologique. Certes le vélo a toujours été un allié des cardiaques. Mais jamais autant, sans doute, qu'il ne le fut l'autre jour au parc de Saint-Cloud. La communion d'idées entre les coureurs, le public (20 000 spectateurs) et les savants, préservateurs de vies humaines, s'est effectuée dans la plus noble ferveur. Chacun dans son élément apporta chaleureusement sa contribution. C'était le but primordial de cette manifestation qui ne sera pas sans lendemain.

A tous ces gens de cœur, il fallait un as. Roger DE VLAEMINCK fut celui-là qui au terme d'un sprint magistral, prit le meilleur temps sur le jeune Allemand Dietrich THURAU, Eddy MERCKX, Francesco MOSER et Walter GODEFROOT, après que Bernard THEVENET eut, à deux reprises, placé des démarrages dont on eût souhaité meilleur sort.

Roger DE VLAEMINCK reçut des mains de Mme FOURCADE et de M. Henri AMOUROUX, Directeur de France-Soir, le bouquet et la coupe réservés au vainqueur, en présence de M. INIZAN, Chef de Cabinet de M. MAZEAUD, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, de M. DESSAIX, Président de la Fédération Française de Cyclisme, de M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, de Maître BODIN, Maire de Garches, de M. BASSINET, Premier



(Photo L'Equipe)



(Photo B. Charlet - France-Soir)



(Photo L'Equipe)

A gauche, de haut en bas :

— Roger de VLAEMINCK gagne devant THURAU et MERCKX
— Mme FOURCADE remet une gerbe au vainqueur

A droite : le Hollandais ZOETEMELK et l'Italien MOSER

Maire-Adjoint de Saint-Cloud, de M. VALLET, Président de la section Cyclisme de l'U.A.S., de M. CHARTIER, Président de la section cyclo-tourisme, et de la plupart des membres du Conseil Municipal de Saint-Cloud.

Du côté des amateurs, Janus KOWALSKI, le polonais, tint toutes ses promesses de champion du monde. Mais pris dans la tenaille de l'A.C.B.B. manœuvrée par l'habile Mickey Wiegant KOWALSKI muselé par COLINELLI, dut laisser filer Jean-François PESCHEUX (22 ans) qui se détacha

vers la mi-course, pour l'emporter remarquablement.

Auparavant, Geneviève GAMBILLON, d'arc-en-ciel vêtue, se joua de ses concurrentes pour se livrer à une véritable exhibition.

Il faut encore complimenter les amateurs B — dont Gilles GALLOT fut un prometteur chef de file — les gentlemen-médecins et les cyclotouristes sans qui la fête n'eût point été complète et Dieu sait qu'elle le fut.

« L'EQUIPE »

□ NATATION

D'EXCELLENTS RESULTATS

Dimanche 13 avril 1975 avait lieu, à la piscine de Boulogne-Billancourt, la finale départementale des Hauts-de-Seine de la « Médaille » pour laquelle étaient qualifiés 10 nageuses et nageurs du club clodoaldien.

Les résultats obtenus indiquent de constants progrès dus au courage de ces jeunes et à l'efficacité de leur entraînement mené avec compétence par J.-F. MOINARD.

RESULTATS

- Eric CHARTRAIN (né en 1964) 2° 100 m crawl.
- Emmanuel CHAUDRON (1966) 2° 100 m 4 nages.
- Hubert CRIELS (1967) 2° 100 m 4 nages.
- Nathalie GRANDJEAN (1963) 3° 200 m brasse.
- Valérie BONNEFOY (1964) 6° 100 m brasse.
- Laurence WOLLACK (1964) 2° 100 m crawl.
- Vincent HANNAPIER (1964) 3° 100 m crawl.
- Franck SAMELSON (1963) 3° 200 m crawl.
- Anne NOGARD (1963) 7° 200 m crawl.

Régates



Les régatiers du Club Nautique de Saint-Cloud au départ le 1^{er} mai

Le Maire et M. MAZEAUD, Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, sont venus encourager les navigateurs...

Au cours de ces journées sportives de nombreuses coupes ont été distribuées :

Hand-ball

1 coupe « Ville de Saint-Cloud » à l'équipe de l'UAS gagnante du tournoi.

Volley-ball

1 coupe « Ville de Saint-Cloud ».

Judo

2 coupes « Ville de Saint-Cloud ».

Football

1 challenge « Ville de Saint-Cloud »,
1 challenge « ANTONAT »,
2 coupes « Ville de Saint-Cloud ».

Cyclisme

Gymkana, 1 coupe « Ville de Saint-Cloud ».

JOURNÉES SPORTIVES DU PR

Prévues en mai 1974 ces journées avaient dû être reportées en raison des événements politiques de l'an passé, c'est avec une curiosité mêlée de quelque inquiétude que les responsables du Sport clodoaldien en attendaient le déroulement... Malgré les assistances très variables à certaines manifestations, ces

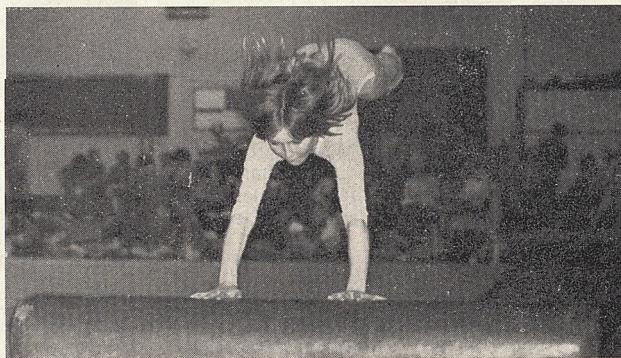
journées ont été un incontestable succès dont les photos ci-dessous ne donnent qu'une petite idée...

Les sportifs sont venus soutenir les sportifs, les parents sont venus voir leurs enfants, les amis sont venus aussi et même quelques curieux !

Gymnastique



Mme HUET remet le Challenge « Georges HUET » à Mlle Annie MESNAGE, dirigeante de l'équipe féminine de l'U.A.S. St-Cloud, vainqueur de cette compétition qui s'est déroulée le 24 mai 1975



Challenge «Georges HUET» Une concurrente au saut de cheval



Natation

M. LOUGOVOY, Maire adjoint chargé des sports et de l'enseignement, entourés de Mme FAUQUENOT et M. LEYMARIE, Conseillers municipaux, remettent les médailles gagnées par les jeunes poussins au 100 m crawl

L'épreuve de marche « décontractée » a été plus dure que certains ne l'imaginaient pour le Maire et pour les édiles qui s'y étaient soumis comme pour les nombreux concurrents de tous âges venus participer à la dernière journée du 1^{er} juin.

Grâce à la générosité des commerçants

de Saint-Cloud, de quelques industriels, à l'animation organisée par MM. GUAY et LEYMARIE, la soirée finale s'est également passée dans une très bonne ambiance finissant d'une manière sympathique cette huitaine sportive.

Merci à tous les responsables des associations sportives, aux organisateurs,

aux donateurs, aux participants, à tous ceux qui ont contribué peu ou prou à promouvoir le Sport à Saint-Cloud et comme en Sport, on tâchera de faire mieux la prochaine fois !

C. LOUGOVOY
Maire-Adjoint chargé
de l'Enseignement et des Sports

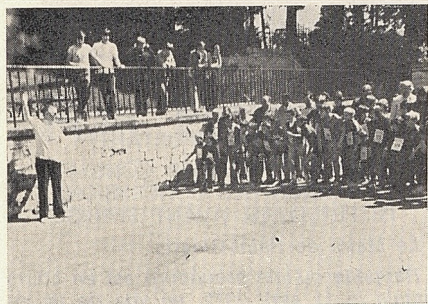
Epreuve de marche dans le parc



Les concurrents de l'épreuve « vétérans » sur la ligne de départ



Remise de la Coupe Antonat au vainqueur des vétérans, M. MAILLET



Qui gagnera ?

RESULTATS DE L'EPEUVE DE MARCHÉ

Catégorie Minimes

1^{er} - KOUYATE Philippe, gagnant une coupe C. LOUGOVOY, Maire-Adjoint chargé des Sports.

2^e - BERGERIOU Jacky, gagnant une coupe « Ville de Saint-Cloud ».

3^e - CHAUDRON Sybille (1^{re} féminine).

4^e - PELLETIER E., de Saint-Cloud.

5^e - KOUYATE Valérie, de Saint-Cloud.

Catégorie Juniors - Seniors

1^{er} - AUFFRET, de Bougival, gagnant une coupe « Ville de Saint-Cloud ».

2^e - LUCIANI, de Garches.

3^e - GREGOIRE de Saint-Cloud, 1 coupe

« J.-P. FOURCADE » offerte au 1^{er} Clodoaldien.

4^e - GUY, de Garches.

5^e - GUIRAUD, de Saint-Cloud.

Catégorie Vétérans

1^{er} - MAILLET, de Saint-Cloud, gagnant 1 coupe « ANTONAT ».

2^e - SAUVAGE, de Saint-Cloud, gagnant 1 coupe « Ville de Saint-Cloud ».

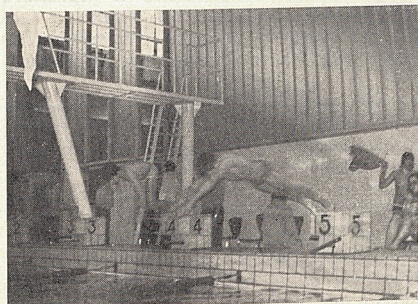
3^e - LE CHEVALLIER, de Colombes.

4^e - AMICHAUD, de Saint-Cloud.

5^e - LOUGOVOY, de Saint-Cloud.

Outre les coupes, de nombreux lots ont été distribués aux participants.

Un buffet dressé pour la circonstance a permis à toutes les personnes présentes de se restaurer après l'épreuve.



Le « start » du 100 m garçons



M. PODEUR, Président de l'U.A.S. récompense les lauréats du 100 m brasse

Hand-Ball



ETAT CIVIL

du 15 février au 15 mai

NAISSANCES

NAISSANCES A SAINT-CLOUD

Sont nés, 3, place Silly
Hôpital de Saint-Cloud

Romeu Fidalgo - Stéphanie Marie Sylvie Gantois - Eric Nicolas Copillet - Rémi Alexandre Jérôme Viallet - Paula Sequeira (1^{re} jumelle) - Maria Sequeira (2^e jumelle) - Laurence Danielle Daguin - Anabelle Estèves - Henriette Krull - Sylvain Joseph Charles Chaillou - Sergio Luis Moreno - Claire Louise Belpomme - Arnaud Alterno - Nicolas Michel Frédéric Maury - Vicente Javier Nunez - Antonio Nunez - Filipe Miguel Tomas Resao - Julie Cailly - Antoine Grégory Christian Bach - Benoît Michel Jean Danno - Denis Hervé Pineau-Valencienne - Aurélie Julie Besnier - Angélique Mireille Sénéchal - Alexandre Philippe Alain Scopsi - Ludivine Dumas.

Sont nés, 6, rue de la Porte-Jaune

Olivier Arthur Alfred Landriault - Helena Maria Guarda Dias - Emmanuel Antoine Lurin.

Total des naissances : 195.

Total des Clodoaldiens : 29.

NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Olivia Paisant, née à Paris-17^e - Catherine Chomat, née à Suresnes (92) - Stéphanie Mottez, née à Boulogne (92) - Xavier Pertusot, né à Neuilly (92) - Virginie Flach, née à Suresnes (92) - Alain Tchilinguirian, né à Boulogne (92) - Marie-Albane Bonnet, née à Paris-17^e - Camille Ansieau, née à Paris-16^e - Frédéric Poirier, né à Paris-16^e - Vincent Bienvault, né à Meudon (92) - Julie Bejui, née à Paris-15^e - Alix Bouillet, née à Paris-19^e - Sébastien Occhipinti, né à La Celle-Saint-Cloud (78) - Marc Brinkmann, né à Suresnes (92) - Aline Vuillermet, née à Suresnes (92) - Flora Carvalho, née à Suresnes (92) - Julien Demoyelle, né à Issy-les-Moulineaux (92) - Julien Bertin, né à Aubervilliers (93) - Amin Nafaa, né à Paris-16^e - Léa Job, née à Boulogne (92) - Thomas Bignon, né à Suresnes (92) - Katia Lentenant, née à Suresnes (92) - Aurélie Perrier, née à Suresnes (92) - Clémence Lefort des Ylouses, née à Suresnes (92) - Florence Bonnefoy, née à Suresnes (92) - Malvina Renesson, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Anne Bassinet, née au Chesnay (78) - Charles-Henri Verny, né à La Celle-Saint-Cloud (78) - Cécilie Munro, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Mélanie Baot, née à Paris-14^e - Georges Feliot, né à Paris-14^e - Romain Reydellet, né à Paris-14^e - Marie Ollivier-Henry, née à Suresnes (92) - Cécile Pernes, née à Suresnes (92) - Alexandre Kotlarevsky, né à Neuilly (92) - Ondine Millot, née à Neuilly (92) - Martin Videlaïne, né à Suresnes (92) - Valentine Billot, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Diane Vanbergue, née à Paris-8^e - Maria Hernandez, née au Chesnay (78) - Julie Rosset, née à Bourg-la-Reine (92) - Jérôme Saint-Orens, né à La Celle-Saint-Cloud (78) - Sonya de Silva, née à Neuilly (92) -

Marlène Tonnellier, née à Suresnes (92) - Franck Dailles, né à Boulogne (92) - Stuart Smith, né à Suresnes (92) - Sonia Devilly, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Caroline Rouquès, née à Versailles (78) - Marie-Gabrielle Viellard, née à Boulogne (92) - Lionel Nabet, né à Suresnes (92) - Aurélie Michel, née à Suresnes (92) - Elisabeth Grenet, née à Suresnes (92) - Vincent Dusauguey, né à Charenton-le-Pont (94) - Olivier Fornari (1^{er} jumeau), né à Versailles (78) - Laurence Fornari (2^e jumeau), née à Versailles (78).

Total : 56.

MARIAGES

Bertrand Marie Le Conte et Dominique Saillard - Claude Marcel Carpentier et Luisa Pereira Madruga - Richard Paul Dupont et Martine Annie Beauvery - Jorge da Silva Alves et Nelly Marie Doré - François Georges Loisel et Maria Pereira Teixeira - Philippe Léger et Chantal d'Albenas - Dominique Godeau et Claudine Louvrier - Jean-Philippe Macqueron et Marielle Greffier - Alain Marie Azais et Dominique Champetier - Anton Von Walter et Martine Renée Pacaud - José de Carvalho et Maria Olinda Almeida Pinto - André Louis Dujarric et Christine Germaine Martin - Ismaël Costeira Barbosa et Maria Martins Lopes - Didier Frédéric Jung et Nadine Francine Varet - Gopala Krishnan et Claudine Pierrette Mialaret - Henri Maurice Rognant et Eliane Jenny Laurent - Christian Emile Zinck et Thea Beth Boughton - Alain Roger Nicon et Annie Jeanne Sohet - Vincent Gaston Mondolfo et Isabelle Guérin - Gilbert René Trouyet et Annonciation Marie Coppola - Victor Ferreira Fernandes et Zulmira Branco - Claude Marcel Pages et Annette Louise Gouyon - Manuel Gonçalves Esteves et Rita Barreira Gonçalves - Yves Marie Vermont et Christine Isabelle Lacheret - Ferguson Itheme et Florence Nwawune Anyiam - Jean-Charles Boyer de Kerléan et Michelle Binet - Jacques Zeller et Isabelle Rymarz - Jean-Marc Pelletier et Armelle Gaudard - Marc Joulia et Marie-Thérèse Lancelot - Robert Coquereaux et Anne-Marie Pons - Thierry Psalmon et Chantal Géniteau - Franz-Joseph Meissner et Claude Lenoir - Robert Cantan et Catherine Bidault - José Cordeiro Espirito Santo et Maria-Teresa Fernandez Vidal - Philippe Soete et Josette Parodot - Daniel Loeb et Béatrice Menant - Patrick Jégou et Nicole Ricquier - José Enes Branco - Herminia Antunes Braz.

Total : 38.

DÉCÈS

Alfred Louis Joseph Gendrot - Lucy Speiser, Vve Merckel - Marie Gousset, Vve Bourbasquet - Gérard Emile Salembier - Raymonde Faigelez, Vve Fouquet - Georgette Amouroux, Vve Debetz - Sabine de Bouillanne, Vve Bayle - Gilbert Fernand Chamond - Yvonne Carrier, Vve

Avon - Robert Ernest Barbet - Blanche Villain, Vve Lecté - Yvonne Jeanne Ferdinand - Emilie Mathieu, ép. Le Pesant de Boisguilbert - Germaine Blanche Bourgoigne - Irène Arthurine Bouquet, Vve Berlet - Frédéric René Ehretsmann - Julien Georges Beunon - Andrée Meunier, ép. Chrétien - Yahia Tebbani - Clotilde Rechenbach - Louise Andrée Rogeron - Le Faucheur, Vve Mahé - Juliette Guillemot, Vve Launay - Marcel Franck - François Xavier Jacques Amiot - Sophie Coustillières, Vve Segonds - Marguerite Marie Florence Jarry - Alexis Armand Joseph Debail - Suzanne Guibal, Vve Castelnau - Yves Lefort des Ylouses - René Armand Huyet - Louise Taffin - Joseph Jeannin - François Joseph Degioanni - Hélène Henriette Roux, ép. Lepicard - Maurice Edmond Paul Dehorter - Jeanne Marie Mahé, Vve Grignier - Marie Marguerite Bock, Vve Le Pors - Jean-Marie Pacqueau - Magdeleine Turillon, Vve Boynton - Madeleine Lafitte, Vve de Bazelaire de Rupierre - Claude Loyer - René Marius Formis - Jacques Mathias Tallois - André Anselme Joseph Bleuz - Henri Marc Carlier - Frédéric Julien Hippert - Georgette Morin, Vve Minet - Clémence Mercier, ép. Moreau - Victor Claude Eugène Verdet - Vartouhi Billorian, Vve Chamourat - Julie Hury, Vve Afton - Louise Sacépé, ép. Balloche - Jacqueline Chauvin, ép. Charrey - Jeanne Comignaghi - Bernard Louis Bruneau - Marie Michaud, Vve Aourousseau.

Total des décès survenus à St-Cloud : 149.

Total des transcriptions : 18.

Total des Clodoaldiens décédés : 56.

CIMETIERE

AVIS TRES IMPORTANT

SECOND ET DERNIER CONSTAT
D'ABANDON DES CONCESSIONS
PERPETUELLES, AVANT REPRISE

Le Maire de Saint-Cloud,

Rappelle qu'une procédure est en cours depuis le 11 avril 1972, en vue de la reprise de certaines concessions à l'état d'abandon.

Conformément à la Législation Funéraire un second et DERNIER constat doit être effectué 3 ans après le premier.

En conséquence ce dernier constat a eu lieu LUNDI 2 JUIN 1975, au Cimetière Communal, 114, avenue Foch.

La liste des concessions à reprendre est affichée à la porte du cimetière (auprès du gardien) et à la disposition du public, à la Mairie (Bureau de l'Etat-Civil).

L'U.A.S. Saint-Cloud a appris avec grande émotion l'accident mortel dont a été victime le 18 mars dernier, un jeune sociétaire de la section cycliste : Yves LEFORT des YLOUSES.

Tous les membres de la section cycliste très peints par la disparition de leur camarade qu'ils estimaient beaucoup, assurent la famille de ce jeune coureur de sa profonde sympathie dans la cruelle épreuve qu'elle traverse.



lemonnier opticiens

9 rue dailly, saint-cloud, 602.03.49

- verres à modulation optique pour presbytes
- une sélection de montures design,
et les collections dior, essel international..

monture garantie totale un an

saint-cloud / paris-opéra / megève / maisons-laffitte

Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

Les crédits immobiliers à 6 %
ne courent pas les rues

Les placements à 9 % nets d'impôt
ne courent pas les rues non plus

 **CREDIT LYONNAIS**
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

SC - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16



Concessionnaire du Service Municipal
de la Ville de Saint-Cloud

Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97

Avantages spéciaux aux assurés sociaux
et organismes mutualistes

VOTRE AGENCE

SAINT-CLOUD VOYAGES

35, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 19.26

Vente de billets: S.N.C.F., wagons-lits, avions, bateaux, etc.
au tarif des Compagnies

Voyages organisés Locations de voitures
Crédit Voyages et Vacances Location spectacles

EUROP-ASSISTANCE

Pour les jeunes : Séjours linguistiques
en ANGLETERRE, ALLEMAGNE
Séjours en familles, cours de langues

PEINTURE - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

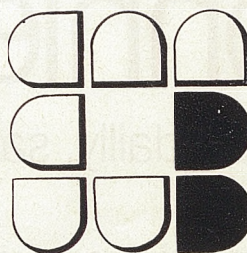
Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



BAT. C - 9^e étage
602 13.60 poste 331

INTÉRIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS

- INTERCARTE
- DISTRIBANQUE
- CHEQUES ESSENCE
- MESSIDOR
- LE TRENTÉ

Consultez-nous,
nous serons heureux de vous
rencontrer à

SAINT-CLOUD
82, Boulevard de la République
Tél. 602.65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

LUCIOLE MAROQUINERIE

Cadeaux - Voyage

Bijouterie fantaisie - Gadgets - Ceintures - Gants - Parapluies
Echarpes - Cravates
RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67.47

LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux
Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

PIANOS DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

**COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES**

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

Agence DELAUNAY

S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente



SAINT-CLOUD
Tél. 771 63.06
771 75.48

DELARFEUX s. a.

Entreprise de peinture

38, rue Gounod

Tél. 602 44.48

SAINT-CLOUD

ELECTRICITE GENERALE
Signalisation lumineuse - Eclairage public

R. TRILA

196, boulevard de la République
Tél. 771 69.74

92 - SAINT-CLOUD
Agréé E.D.F. et Qualifélec



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Régulation simple, efficace
et sans entretien

**FAITES POSER DES
ROBINETS THERMOSTATIQUES**

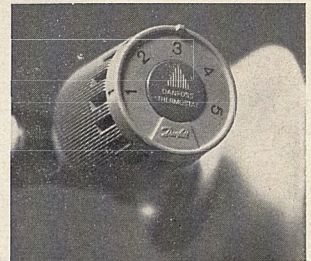
sur les radiateurs de vos pièces ensoleillées

Incitation de M. le Minis-
tre de l'Economie et des
Finances

« Les dépenses déducti-
bles s'entendent
de l'achat et de
la pose »

- de systèmes de ré-
gulation
- de robinets thermo-
statiques

(décret 75.52 du 29-1-75)



M

A RETOURNER A

Adresse

HERTEMAN

Désire :

CHAUFFAGE

renseignements complémen-
taires

170, rue Tahère

visite d'un technicien

Saint-Cloud - 771 81.66

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

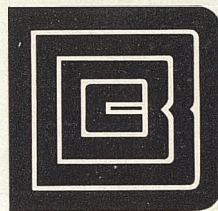
groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 7171

étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

DE BAECQUE
BEAU ET CIE

banquiers
des hommes
et de leurs
entreprises



à St Cloud
4, Parc de Bearn

Renseignements : téléphone 602.45.61
602.30.19

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN & Fils

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

Atelier Ginou

DESSIN - PEINTURE
MÉTAL - CUIR
EMAUX - CÉRAMIQUES
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

REYMA s.a.r.l.

COUTURE - PRET-A-PORTER
JERSEY

5, place du Pas

92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25

602 98.12

ACCESSOIRES

DISTRIBUTEUR

PNEUS

VOLVO - MAZDA - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

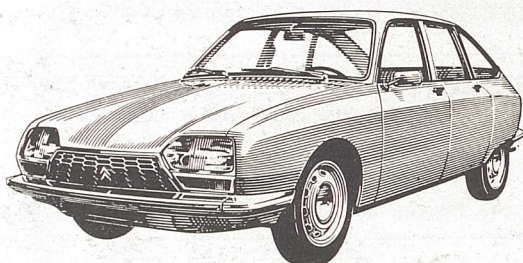
Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - 92210 ST-CLOUD - 602 59.95



LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépeussierage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

A SAINT-CLOUD, T.M.F. VOUS REÇOIT
PLUS EN VOISIN QU'EN CLIENT

5, avenue Caroline, c'est notre siège social. C'est aussi le plus grand de tous nos magasins. C'est de Saint-Cloud que sont approvisionnés nos magasins aux quatre coins de France.

5, avenue Caroline : vous devriez venir nous voir : entre voisins il y a toujours des facilités, des conditions spéciales, des arrangements possibles.

SAINT-CLOUD
C'EST NOTRE SIEGE SOCIAL

5, avenue Caroline, 92210

771 03.02

TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE